

FOUILLE DE TROIS DOLMENS À BERNEUIL (HAUTE-VIENNE) EXCAVATION OF THREE DOLMENS IN BERNEUIL (HAUTE-VIENNE)

Denis Tardiveaut, Dominique Vuailat



Résumé : Les trois dolmens ruinés de "La Betoulle", "La Borderie", et de "La Lue", protégés au titre des Monuments Historiques, ont fait l'objet, de 1984 à 1987, de fouilles archéologiques avant que ne soient entrepris des travaux de restauration. D'anciennes recherches nous privent pour deux d'entre eux, d'une part importante d'informations. Les résultats obtenus apparaissent toutefois significatifs pour cette région où le Néolithique est encore mal connu.

Mots-clés : Néolithique moyen, Néolithique final, Artenac, Chassey, sépulture mégalithique.

Abstract: The ruins of the three dolmens at "La Betoulle", "La Borderie" and "La Lue" are the protected property of the "Monuments Historiques". Excavation work was carried out at the three sites from 1984 to 1987. The dolmens have since been restored. The nature of former excavations prevents us from knowing more about two of the dolmens. Nevertheless, the information which has so far been gained reveals their importance in a region where the Neolithic period remains relatively unexplored.

Key-words: Middle Neolithic, Late Neolithic, Artenac, Chassey, Megalithic chamber tomb.

Resumen : Las ruinas de los tres dolmenes en "La Betoulle", "La Borderie" y "La Lue" son protegidas por los "Monumentos Históricos". La excavación fue realizada en los tres sitios de 1984 a 1987. Los dolmenes fueron restaurados desde entonces. La naturaleza de las excavaciones anteriores no permite saber más sobre dos de los dolmenes. Sin embargo, la información que se ha ganado hasta ahora revela su importancia en una región donde el Neolítico sigue siendo relativamente inexplorado.

Parolas-claves : Neolítico medio, Neolítico final, Artenaciense, Chasseense, Sepultura megalítica.

SITUATION – CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE

Les trois dolmens concernés par cette étude sont situés dans le pays des Monts de Blond, massif de leucogranite qui culmine à 514 m au Puy des Marcoux et à la Bachellerie. Il constitue l'un des premiers contreforts occidentaux du Massif Central.

Dans un rayon de 10 km, de nombreux sites ont été reconnus sur les communes de Berneuil, Blond, Cieux et Javerdat : 11 dolmens, 4 menhirs et un abri sous chaos granitique qui fut occupé du Magdalénien final au Chalcolithique (l'abri des Fées à Cieux).

Sur la commune de Berneuil, trois mégalithes ont fait l'objet de fouilles archéologiques liées à leur restauration entre 1984 et 1987. Ils sont protégés au titre des Monuments historiques. Ces trois monuments érigés entre 255 et 298 m N.G.F. se répar-

tissent le long d'une ligne d'interfluve dont les vallées sont empruntées par le Vincou et la Glayeule, affluents de la Gartempe (fig. 1).

Les dolmens de la Borderie et de La Lue paraissent isolés, celui de La Betoulle fait partie d'une nécropole de quatre monuments communément dénommée "trapèze de Breuilhaufa". Les premières descriptions remontent à C.N. Allou en 1821 et à A. Lecler en 1865 ; puis M. Bidaud y pratiqua des fouilles en 1874. Pierre Calcat dans les années 1908-1910 dresse un état des lieux de ces monuments, réalise des photographies et mentionne les investigations que son club effectua. Enfin, Martial Imbert croque ces vestiges en 1908. Ces dessins, la description de ces mégalithes et le compte-rendu des fouilles de Bidaud sont repris par Franck Delage en 1930.

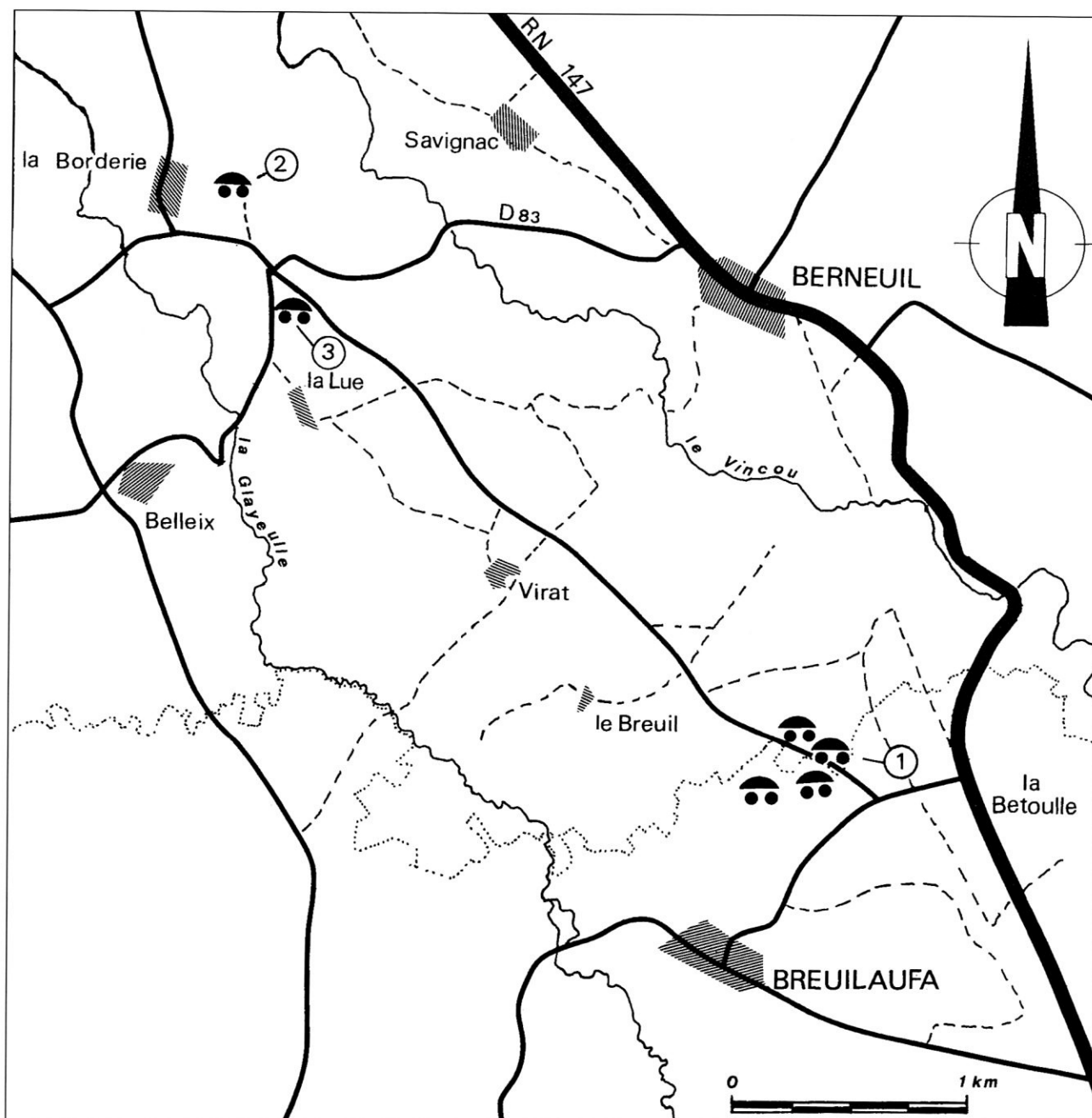


Fig. 1 Plan de situation des trois dolmens étudiés

LE DOLMEN N° 2 DE LA BETOULLE

Il s'agit du monument le mieux conservé du "trapèze de Breuilhaufa". Il occupe la parcelle n° 4 de la section C (Inv. M.H. 21 juin 1982).

Au siècle dernier, M. Bidaud y pratique une fouille. Dans sa publication de 1874, il signale quatre supports soutenant la table inclinée vers l'ouest et trois "grosses pierres" à l'avant "que la table a abandonnées". Il note l'absence de supports à l'ouest où il place l'entrée de la chambre. Six couches sont repérées par le fouilleur dont l'une avec des "pierres soulevées". Au moins deux de

ces couches ont été tamisées ("criblées"). L'excavation a été creusée depuis les pierres de l'avant jusque sous le plan incliné de la table. La profondeur n'excédait pas 85 cm. Des éléments lithiques et un fragment de céramique y furent trouvés et donnés au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Une planche du matériel recueilli et un dessin du dolmen agrémentent cette publication (fig. 2 et 3). Franck Delage décrit ce monument en 1930 ; il constate l'existence de 6 piliers et d'un petit tertre artificiel d'une hauteur de 65 cm au centre duquel était placé le dolmen.

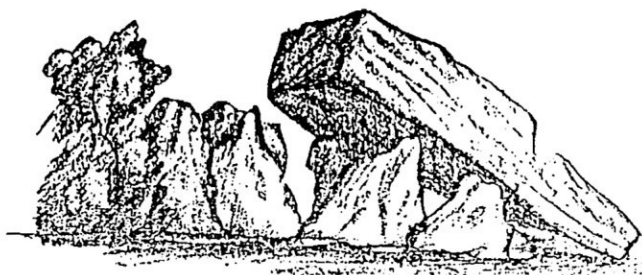


Fig. 50. — Dolmen 2 de Breuilaufa (Haute-Vienne).

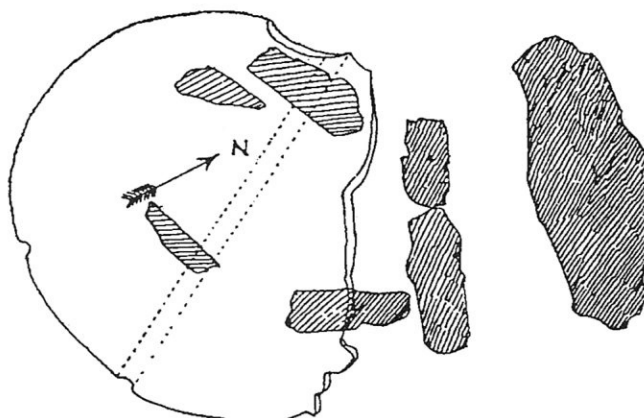
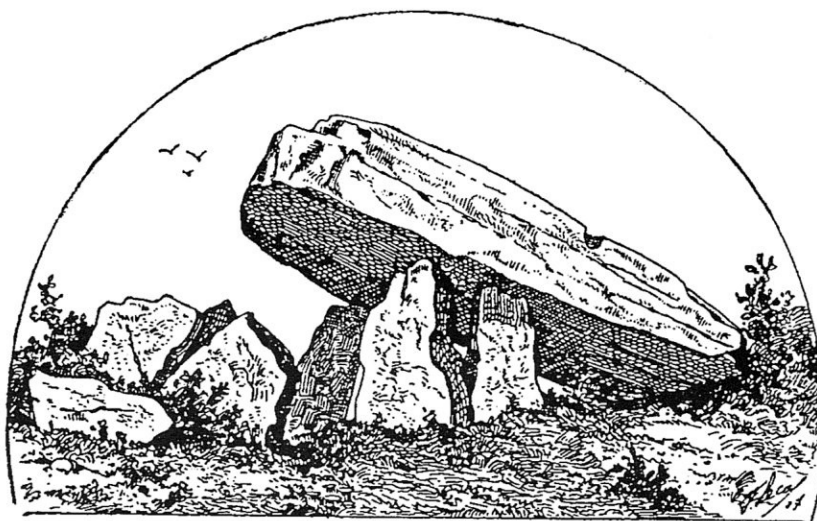


Fig. 2. — Breuilaufa : dolmen I, vue et plan
(d'après *L'Homme Préhistorique*, 1907).

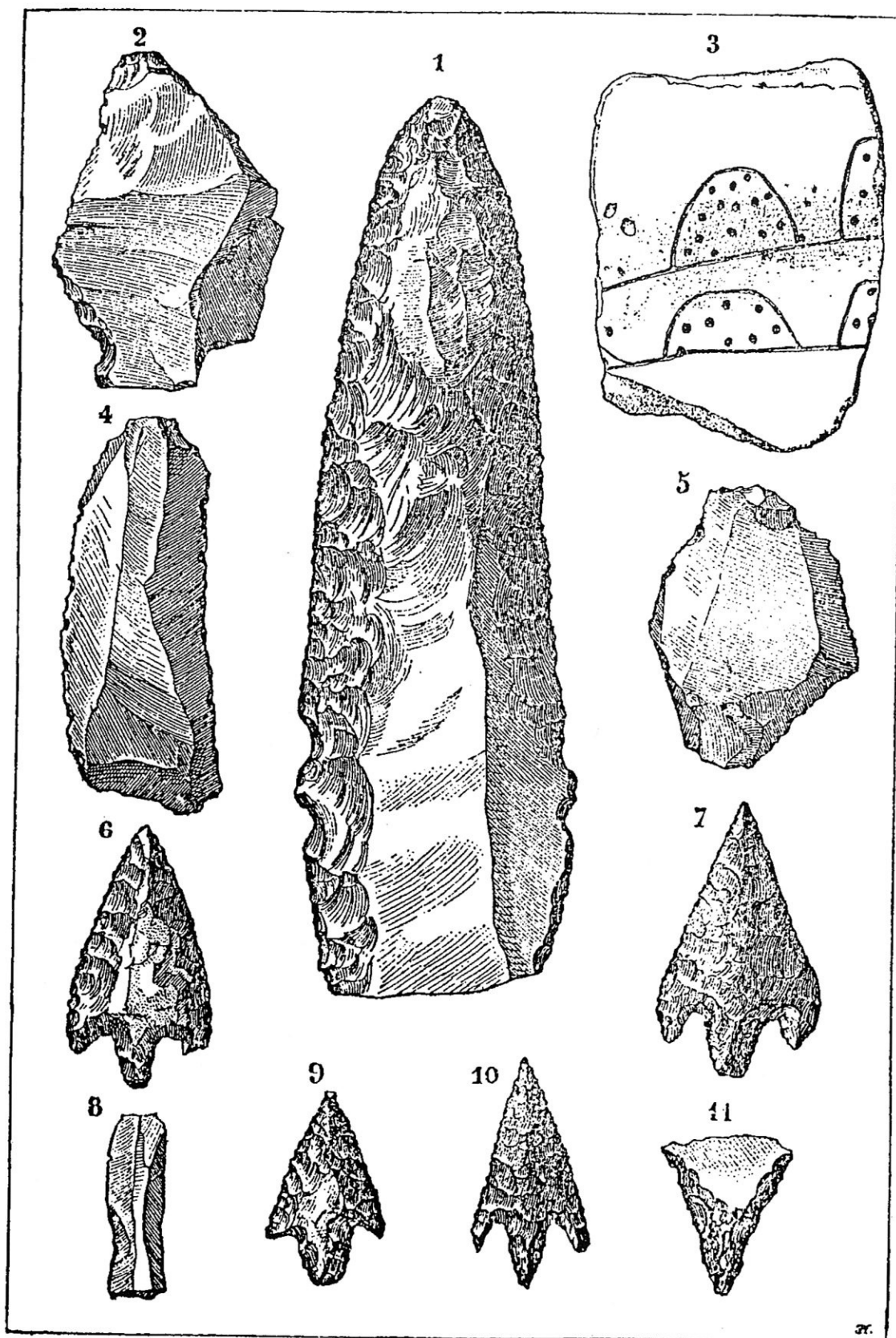


Fig. 51 à 62. — 1, Silex taillé du Dolmen de la Borderie. — 2 à 11, Silex taillés du Dolmen de Breuilauva. — 3, Fragment de poterie ornée, même provenance.

ARCHITECTURE

Lors de notre intervention, l'aspect général du monument semblait le même que celui observé en 1930 par F. Delage. La dalle de couverture affaissée à l'ouest est brisée en deux blocs d'inégales dimensions. Elle mesure 3,60 x 3,40 m pour une épaisseur variant de 45 à 80 cm. Six piliers subsistent. Les fouilles en ont révélé d'autres et ont montré des remaniements dans l'architecture (fig. 4).

Après enlèvement de la table, le flanc nord du dolmen apparut bien conservé : trois piliers de 1,9 à 2,4 m de haut en assurent la stabilité. La dalle de chevet (n° 4) est inclinée vers la cella. Le flanc sud moins bien conservé comporte trois supports. Le n° 5 fissuré a perdu un bon tiers de sa hauteur par desquamation.

Le n° 6 est fracturé dans le sens de sa hauteur en trois blocs restés en place (n° 6a, 6b et 6c). La fouille a découvert sous la couche superficielle le pilier n° 9 tronqué au ras du sol. Comme le n° 3, il dépasse à l'est la dalle de chevet (n° 4). Plus épais à sa base et plus massif que les autres piliers, il semble légèrement décalé par rapport au plan d'ensemble grossièrement rectangulaire. Dans son prolongement à l'ouest et à l'intérieur de la chambre, une ceinture de blocs évoque un système de calage d'un orthostate disparu ou la limite d'un espace dont la fonction nous est inconnue (fig. 5).

L'entrée du dolmen est située à l'est. Elle est matérialisée par un couloir court et décentré. Si une seule dalle verticale (n° 8) demeure en place, bloquée contre le support n° 7, d'autres sont couchées en désordre. Leur hauteur varie de 65 à 80 cm. Compte tenu des vestiges subsistants, ce couloir mesure au moins 1,20 m de longueur pour 60 cm de large (fig. 5).

Le vide existant entre les piliers n° 1 et 7 est obturé par une murette à double parement dont la face interne est la mieux soignée (fig. 5).

Le tumulus protégeant le monument, une fois débarrassé des dépôts récents (pierres d'épierrement, briques, ...), ne mesure plus que 20 à 40 cm de hauteur. Les pierres inorganisées qui le composent sont noyées dans une matière argilo-sableuse. La partie la mieux conservée est située à l'ouest, à l'emplacement du couloir d'accès. Aucun parement n'a été observé (fig. 4).

LA FOUILLE DE LA CHAMBRE

Constituée d'argile pulvérulente, la couche supérieure du remplissage contient en abondance des vestiges récents (verre, poteries gallo-romaines

et médiévales, fragments de tuiles) mélangés à de nombreuses pierres provenant des labours affleurant le pied du monument. Ce niveau, d'une épaisseur moyenne de 30 cm, atteint environ 60 cm à l'emplacement des anciennes fouilles.

Un dallage grossier, sans doute de scellement, à matrice arénisée jaune clair, recouvre en partie le sol de la chambre. Il comprend de nombreux blocs à arêtes vives, en microleucogranite provenant d'un filon proche et d'éléments aux angles émoussés dus à l'érosion, en granite porphyroïde issu du substrat. Ces blocs non jointifs disposés de chant ou à plat et de nombreuses dalles se chevauchant, surtout dans la partie nord-ouest, suggèrent un remaniement ancien.

Sous ce dallage, la couche archéologique d'arène jaune clair, bioperturbée, varie de 30 cm d'épaisseur à l'entrée du dolmen jusqu'à 70 cm au centre de la chambre. Le matériel recueilli, dans l'ensemble assez homogène, appartient au Néolithique récent-final largement teinté de culture arténacienne. D'autres périodes sont également représentées : Bronze final, deuxième Age du Fer, Moyen-Age. Faut-il envisager pour ces dépôts récents une réutilisation de la chambre à des fins funéraires, comme lieu de mémoire ou comme simple intrusion ? Une perle en verre du type Stradonitz, trouvée à la base du remplissage contre le pilier n° 2 et le désordre du dallage à cet endroit dénoncent une intrusion possible au deuxième Age du Fer ou l'activité des fousseurs (fig. 6 et 7).

Une petite structure annexe (fig. 5) a été dégagée à l'entrée initiale du monument. Il s'agit d'une niche rectangulaire de 30 x 60 cm composée de 5 dalles verticales appuyées contre les piliers n° 5 et 6. Elle contenait un tesson de vase à fond plat. Obstruant l'entrée, cette structure serait un agencement secondaire.

Une grande dalle verticale (1,50 x 1,00 m) dégagée dans l'angle nord-est entre les piliers n° 2 et 4 est posée en dessous du niveau général de base. Il pourrait s'agir d'un élément important du dallage qui, ne pouvant être extrait de la chambre du fait de son poids, a été redressé afin de permettre le surcreusement d'une fosse dans le sol de la chambre, contre le chevet.

De forme grossièrement elliptique, la fosse occupe le fond de la cella sur une largeur d'un mètre environ. Creusée dans l'arène granitique jusqu'à une quarantaine de centimètres de profondeur, ses bords verticaux sont criblés de traces de pic. Son remplissage, très arénisé, renfermait un important mobilier arténacien. La netteté des impacts de pic implique un enfouissement rapide des vestiges.

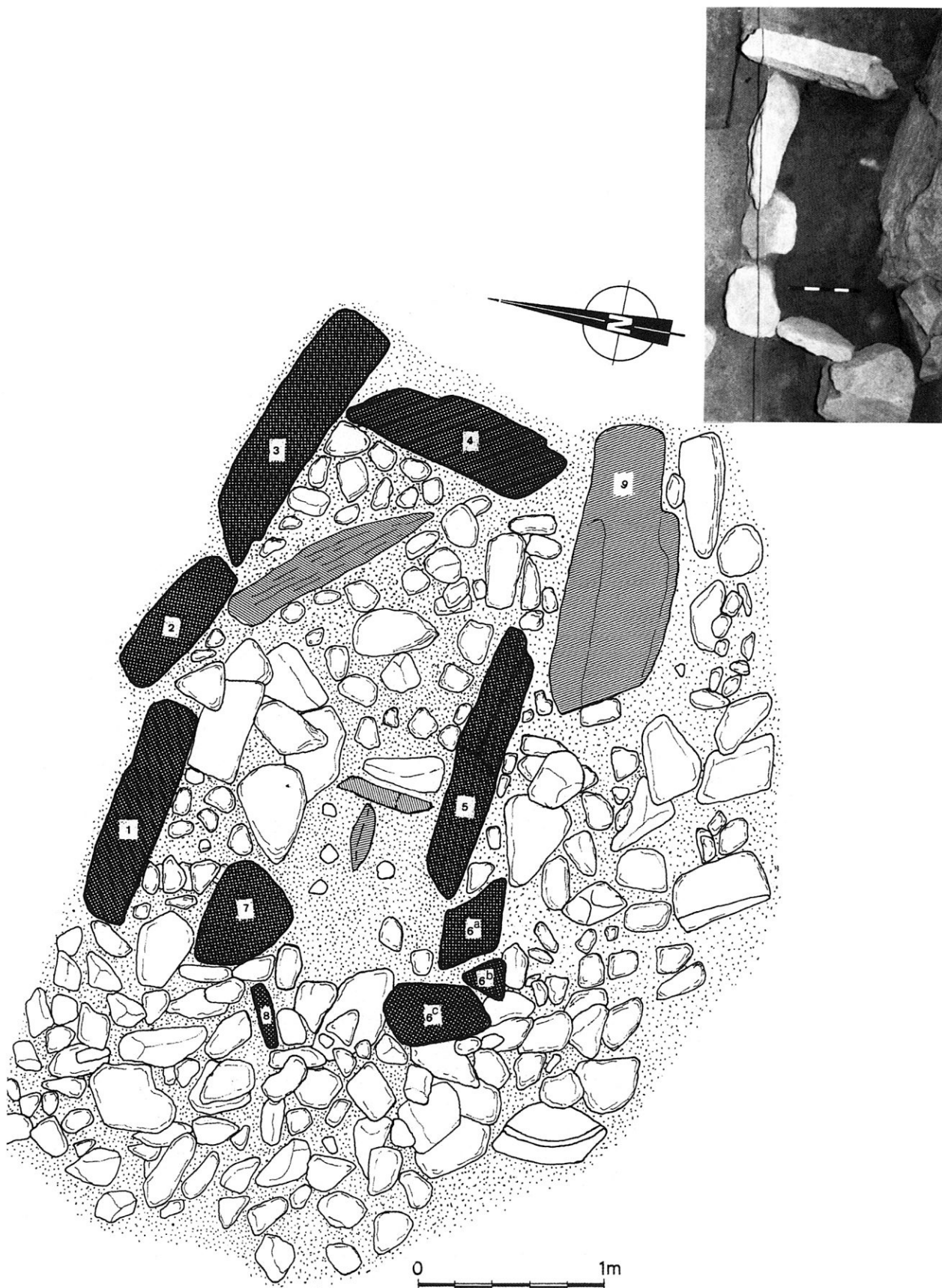


Fig. 4 La Betoulle n°2 après enlèvement de la table et des terres superficielles

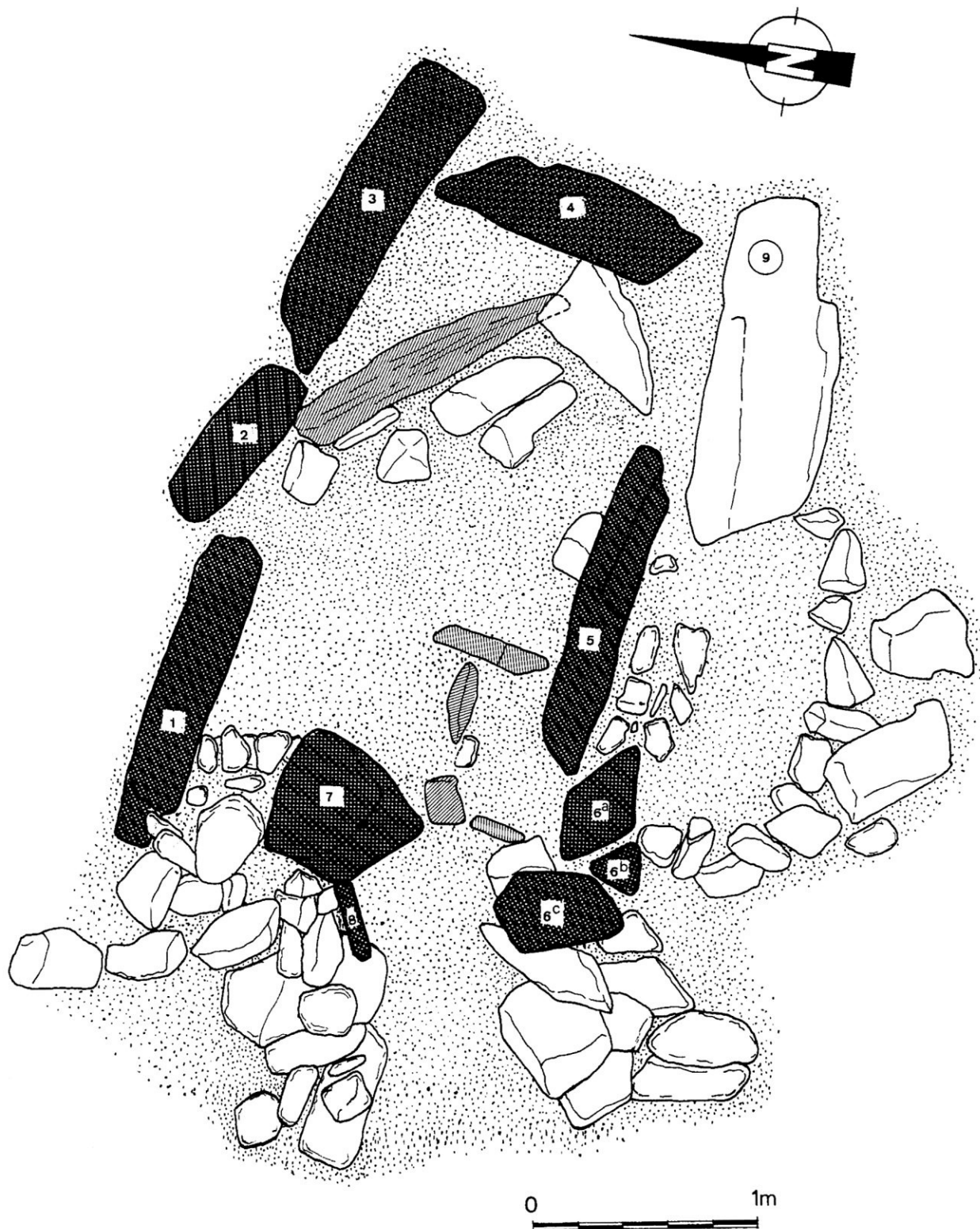


Fig. 5 La Betoulle n°2 – Son couloir d'entrée, murette entre les piliers 1 et 2, structure annexe vers l'entrée du monument et sa photo.

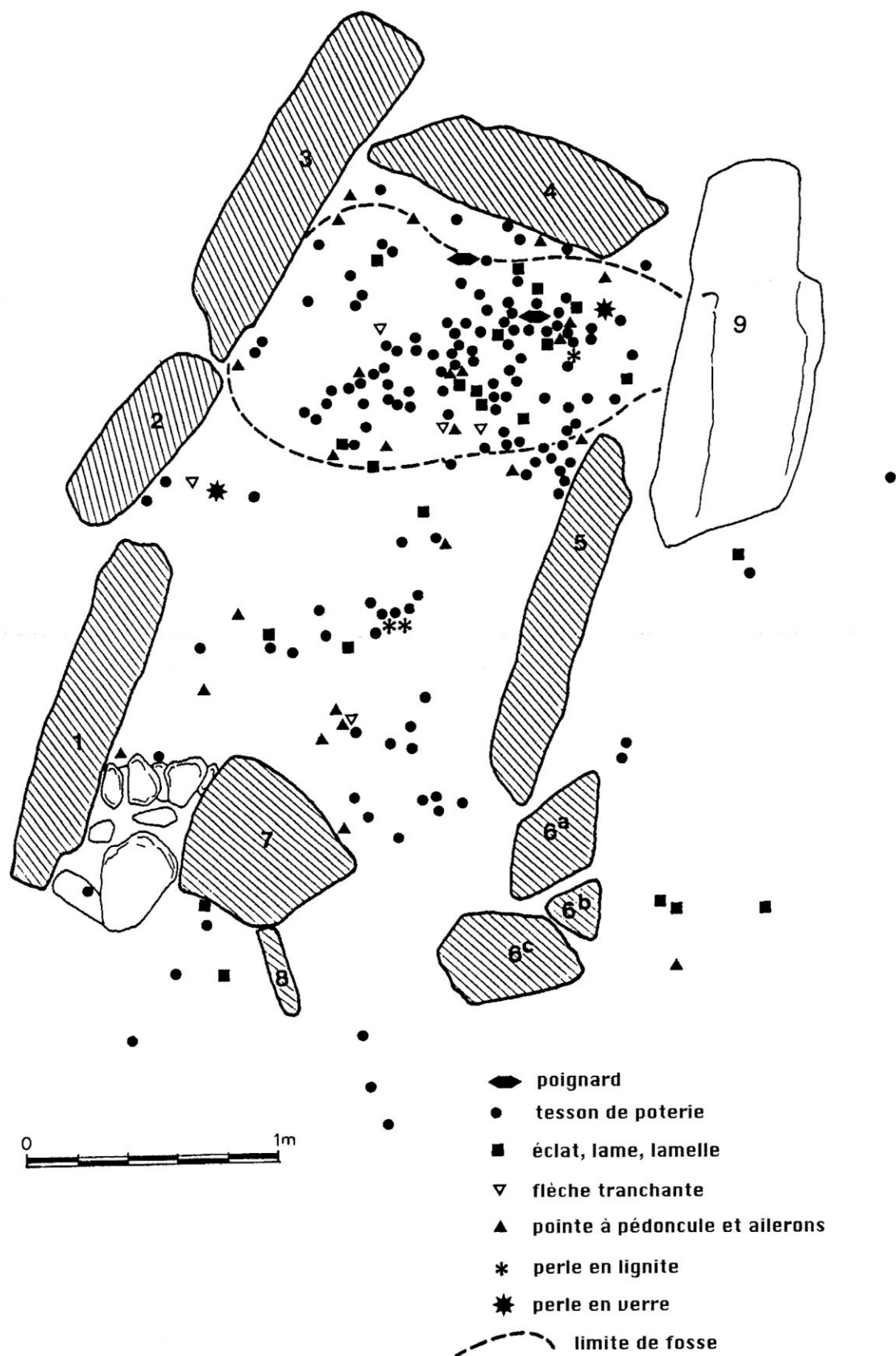


Fig. 6 La Betoulle n°2. Répartition du matériel

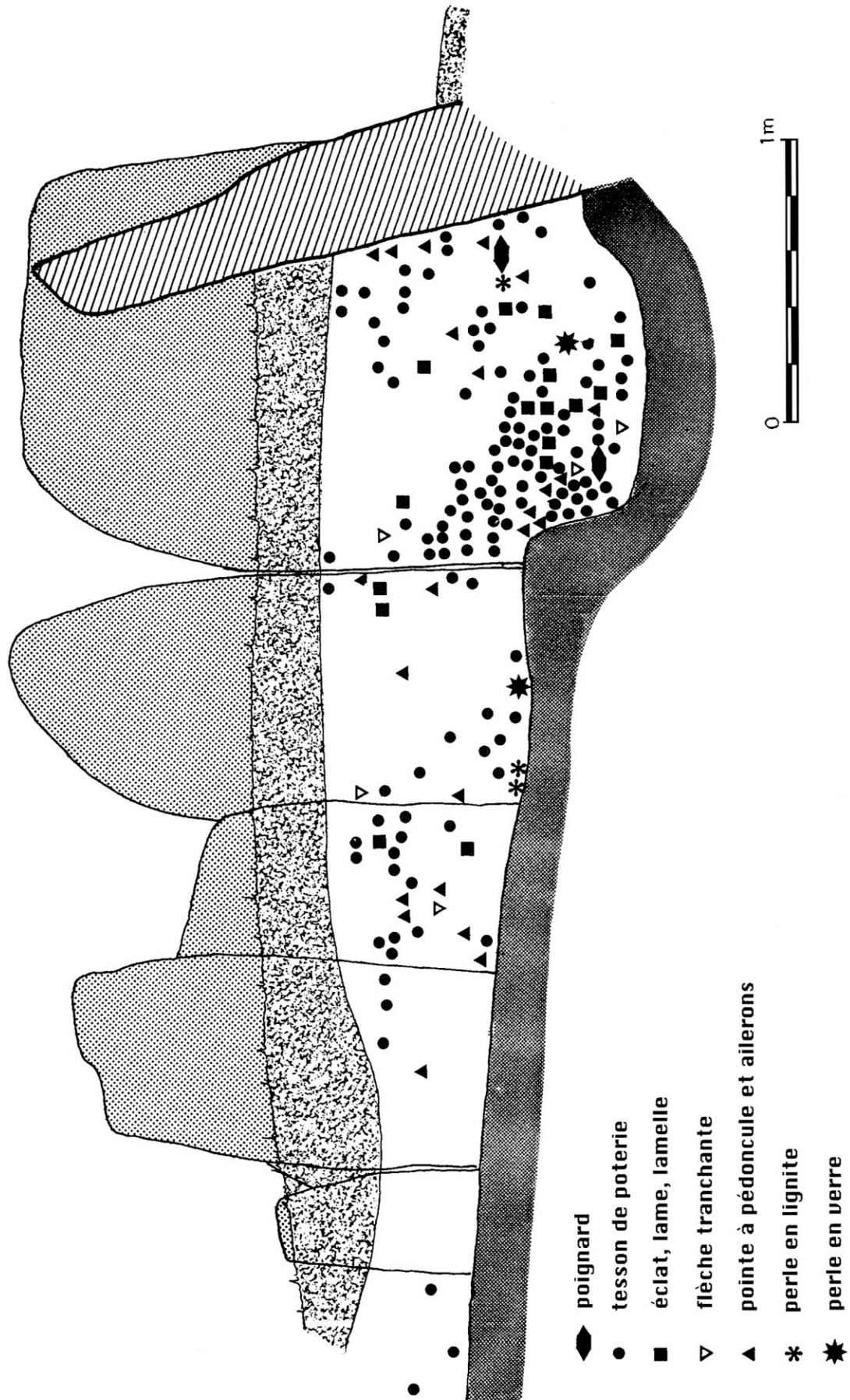


Fig. 7 La Betoulle n°2. Coupe schématique

En effet, très pauvres en argile, les arènes granitiques se désagrègent rapidement à l'air libre (fig. 8).

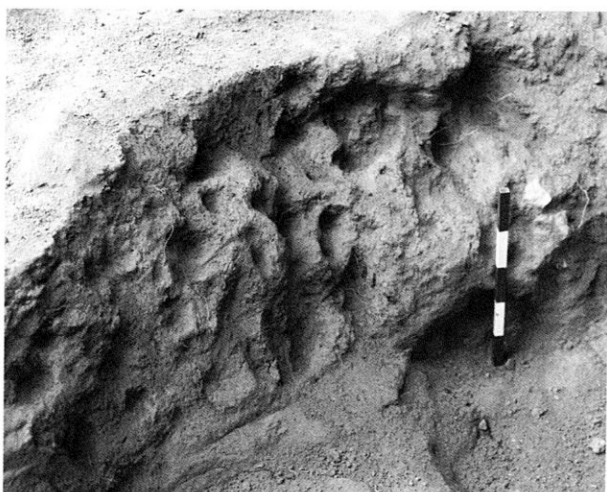


Fig. 8 La Betoulle n°2. Traces de pic dans la paroi de la fosse.

Les néolithiques ont-ils creusé cette fosse ? La découverte dans la partie supérieure de celle-ci de tessons, en position verticale et horizontale, appartenant au même vase du Bronze final I et d'une perle en verre du Bronze moyen-Bronze final en font douter.

LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

. Décompte

Nous avons distingué dans le décompte, le matériel recueilli dans la fosse, les éléments trouvés dans le reste de la cella, le couloir et le tumulus.

Quelques observations sur le mobilier

- Armatures – Une belle série d'armatures compose le carquois néolithique : trente-six armatures perçantes dont 13 trouvées dans la fosse, sept tranchantes dont deux dans la fosse et une foliacée.
- Armatures perçantes – Elles sont à retouches bifaciales couvrantes obtenues par pression. Celles à

	COUCHE SUPERFICIELLE ET TERRIERS	FOSSE	CELLA- COULOIR TUMULUS	TOTAL
OSSEMENTS				
. fragments d'os calcinés		4	2	6
SILEX				
. poignard		1		1
. fragment de poignard	1	1 (dos poli)		2
. flèche perçante	9	13	14	36
. flèche tranchante	2	2	3	7
. pointe bifaciale	1			1
. lame retouchée		2	1	3
. lame tronquée		1		1
. pièce à encoche		1		1
. grattoir	1			1
. lamelle et fgt. de lamelle	4		2	6
. lame et fgt. de lame	1	1		2
. fragment de hache polie		1		1
. éclat	5	4	7	16
CRISTAL DE ROCHE				
. lamelle	1		1	2
. éclat	1			1
PARURE				
. perle lignite		1	2	3
. perle ronde en verre		1		1
. perle du type de Stradonitz			1	1
POTERIE				
. tesson de panse	57	53	70	180
. tesson de bord	12	6	5	23
. fgt de vase à fond plat	3	1	4	8
TOTAL	98	93	112	303

ailerons montrent toutes les variétés morphologiques, depuis les petites tailles jusqu'aux formes plus abouties, à ailerons droits ou récurrents plus ou moins bien marqués. On peut noter un exemplaire incomplet réalisé dans du cortex (fig. 9 n° 16), une armature pédonculée de forme losangique (fig. 10 n° 1) ou à ailerons naissants de type foliacé (fig. 10 n° 2). Deux armatures à bords micro-denticulés (fig. 10 n° 13 et 14) rappellent les armatures aveyronnaises. Seize dents ont été dénombrées de chaque côté, à l'endroit et à l'envers, sur une longueur de 25 mm. L'ensemble de ces armatures perçantes à pédoncule et ailerons semble bien caractéristique du Néolithique final bien que les micro-denticulées soient connues bien avant.

- Armature foliacée : un exemplaire sur éclat à retouches couvrantes bifaciales obtenues par percussion : c'est peut-être l'ébauche d'une armature perçante à ailerons et pédoncule (fig. 11 n° 16).
- Armatures tranchantes. Elles sont sur éclat plat ou support laminaire. Les retouches sont abruptes et bifaciales. Une armature sur support mince et large (fig. 11 n° 2) évoque le Néolithique moyen. Il faut noter la présence d'une armature atypique de Sublaines du Néolithique récent (fig. 11 n° 3).
- Les matières premières – P.-Y. Demars a décelé plusieurs sources possibles d'approvisionnement. Certaines armatures en silex blond du crétacé (Turonien) proviennent de la région de Châtellerault, d'autres translucides (Turonien probable) de la région de Meunes au nord de Châteauroux vers La Celle-sur-Cher. Enfin des silex oolithiques jaspoïdes, brun lustré, de l'infra-lias sont connus dans un gîte à Hiesse-en-Charente au nord-est de Confolens. Une armature en silex blanchâtre ne suggère aucune provenance. L'approvisionnement en matière première pourrait provenir de deux sources : l'une de Charente, l'autre du sud et sud-ouest du Bassin parisien.
- Les poignards. Un poignard entier, de forme losangique, trouvé dans la fosse et provenant du Grand Pressigny, mesure 17 cm de long. D'après Jacques Pelegrin, c'est un poignard avancé, réduit aux deux extrémités. La retouche par pression inverse, du côté emmanché, est rare. Le mode de réaviage traduirait-il une pratique régionale ? (fig. 12).

Deux fragments de poignards en silex du Grand Pressigny ont été également trouvés, l'un au tamisage (fig. 11 n° 12), l'autre en bordure de fosse (fig. 11 n° 13). Ce dernier à dos poli a été retouché par percussion. Sur un côté, la retouche à la pression reprend la percussion.

- La parure. Une perle ronde en pâte de verre (fig. 11 n° 17) : de type sphéroïde, elle est de cou-

leur bleu turquoise et mesure 18 x 16 mm. Recueillie à proximité d'une céramique attribuée au Bronze final I, dans la fosse où le mobilier arténacien est abondant, elle a été étudiée par Bernard Gratuze en octobre 1999 dans le cadre d'un projet de recherche sur l'ensemble des perles découvertes en France dans des contextes allant du Chalcolithique au premier Age du Fer (IRAMAT, Centre Ernest-Babelon, C.N.R.S.). C'est un verre à fondant sodique végétal dont les composants chimiques montrent une grande similitude avec les exemplaires produits à la même époque en Egypte ou à Mycène. Des verres de composition très proche ont été trouvés dans l'Aude à la grotte au collier à Lastour (Guilaine et alii. 1991), en Charente à Rancogne, dans l'Yonne à la Colombine-Champlay ou dans la Vienne à Civray. Pour B. Gratuze (1999), le verre a pu être importé de la partie orientale du Bassin méditerranéen ; il est similaire de par sa composition avec ceux de France et d'Allemagne au Bronze moyen-Bronze final et pourrait se situer entre - 1 600 et - 1 000 avant notre ère.

Trois perles en lignite ont été récoltées : les deux premières proviennent de la cella, la troisième de la fosse située contre le chevet du dolmen. Il s'agit d'objets fréquemment rencontrés en contexte arténacien (fig. 11 n° 18-20).

Une demi-perle polychrome en pâte de verre est du type de Stradonitz ; retrouvée à la base du remplissage contre le pilier n° 2, elle indique un probable remaniement au deuxième Age du Fer. Elle présente trois couleurs d'émail : noir, blanc et bleu (fig. 11 n° 21).

- La céramique. L'état des tessons n'a permis qu'un nombre limité de remontages ; l'estimation du nombre de vases déposés dans la chambre est donc hasardeuse.

Les tessons font entendre un important " bruit de fond " du Néolithique final de culture arténacienne : poteries grossières à fond plat et fines à fond rond, petits gobelets à bords droits, pâtes bien ou mal cuites, fines, grossières ou grumeleuses de couleur brun-noir, gris beige ou rougeâtre. Certaines pâtes sont micacées, d'autres non avec des dégraisants de grains de quartz et de feldspath. L'extérieur des tessons peut être rosé à rougeâtre, brun rose, beige ou brun avec quelquefois des paillettes de micas en surface. Quelques ratés de cuisson sont à signaler.

Un tesson porte sous le rebord une bossette réalisée au repoussé (fig. 13 n° 1). Parmi les moyens de préhension, seuls des mamelons sont représentés (fig. 13 n° 5 et 6).

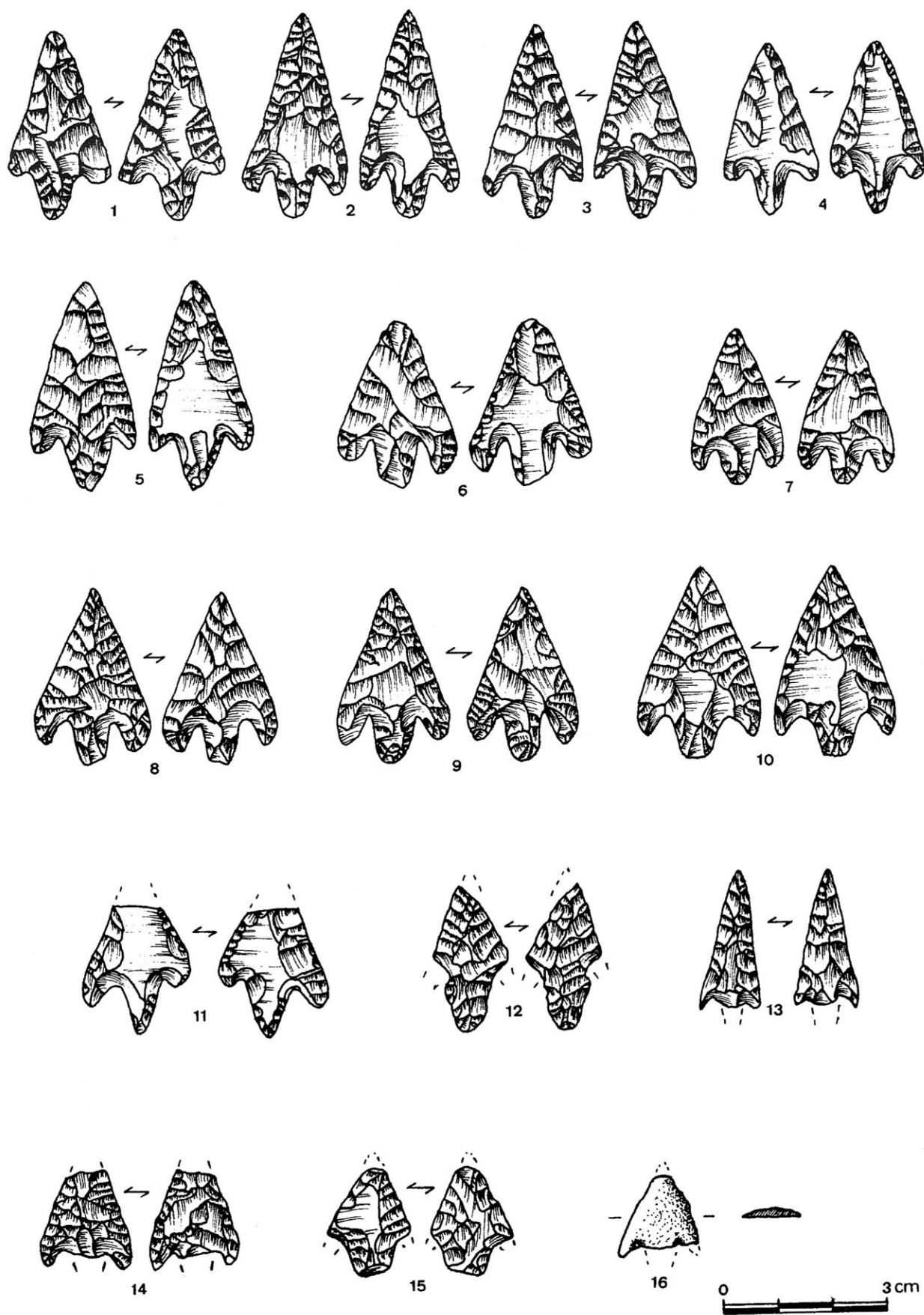


Fig. 9 La Betoulle n°2. Armatures perçantes

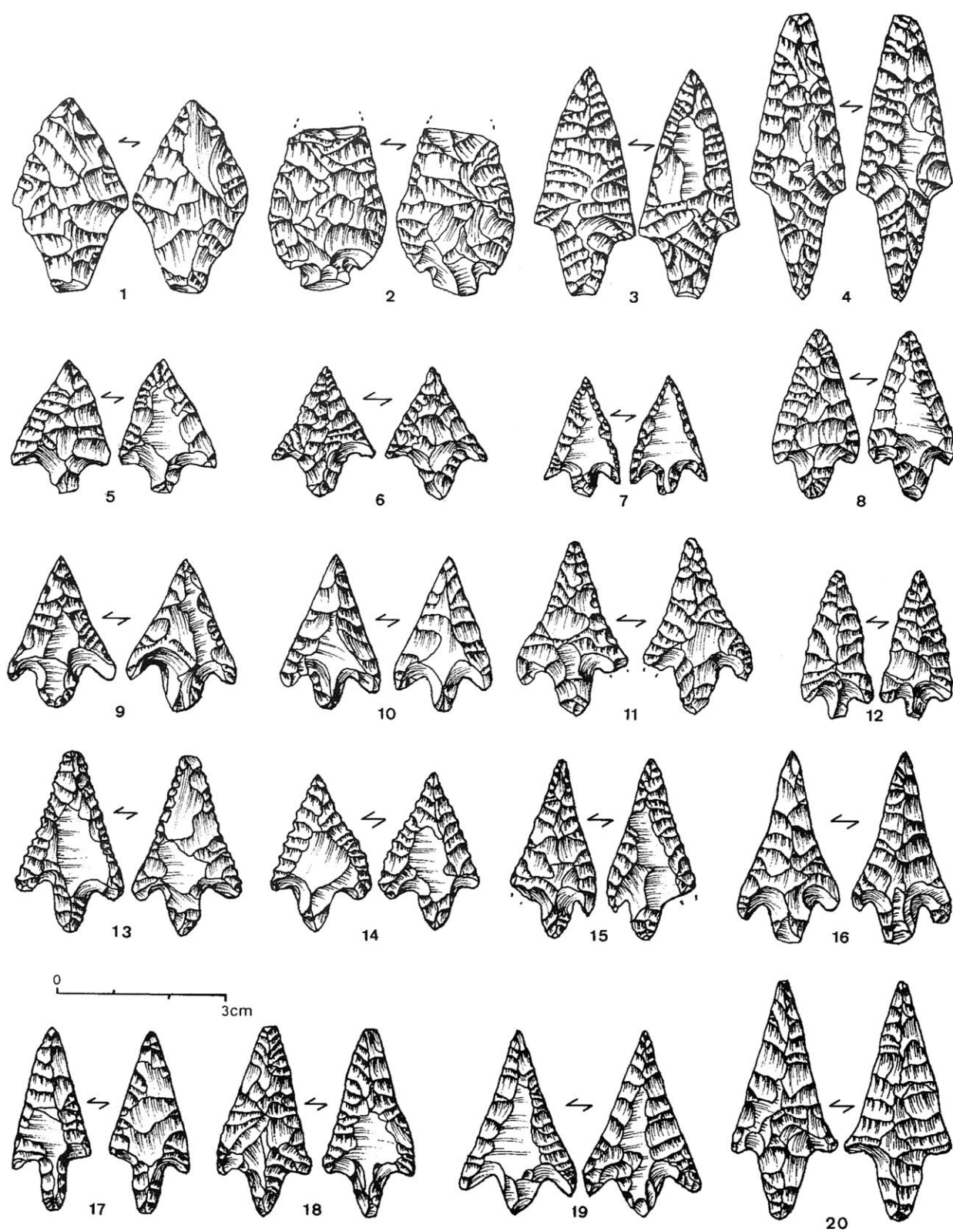


Fig. 10 La Betoulle n°2. Armatures perçantes : losangique 1, à ailerons naissants 2, denticulées 13 et 14

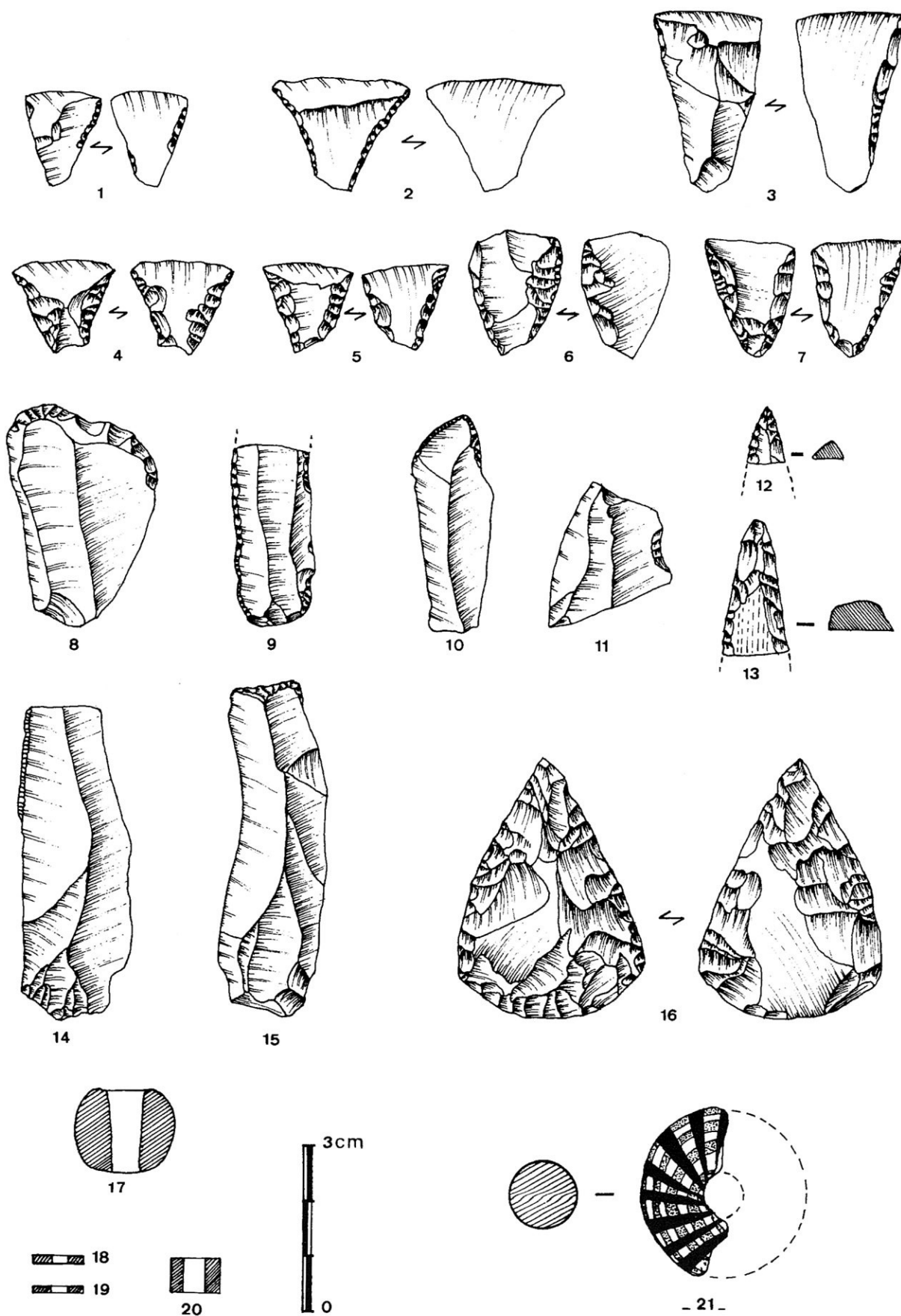


Fig. 11 La Betoulle n°2. Armatures tranchantes 1 à 7, extrémités de poignard 12 et 13. Perles : en verre 17, en lignite 18 à 20, de Stradonitz 21

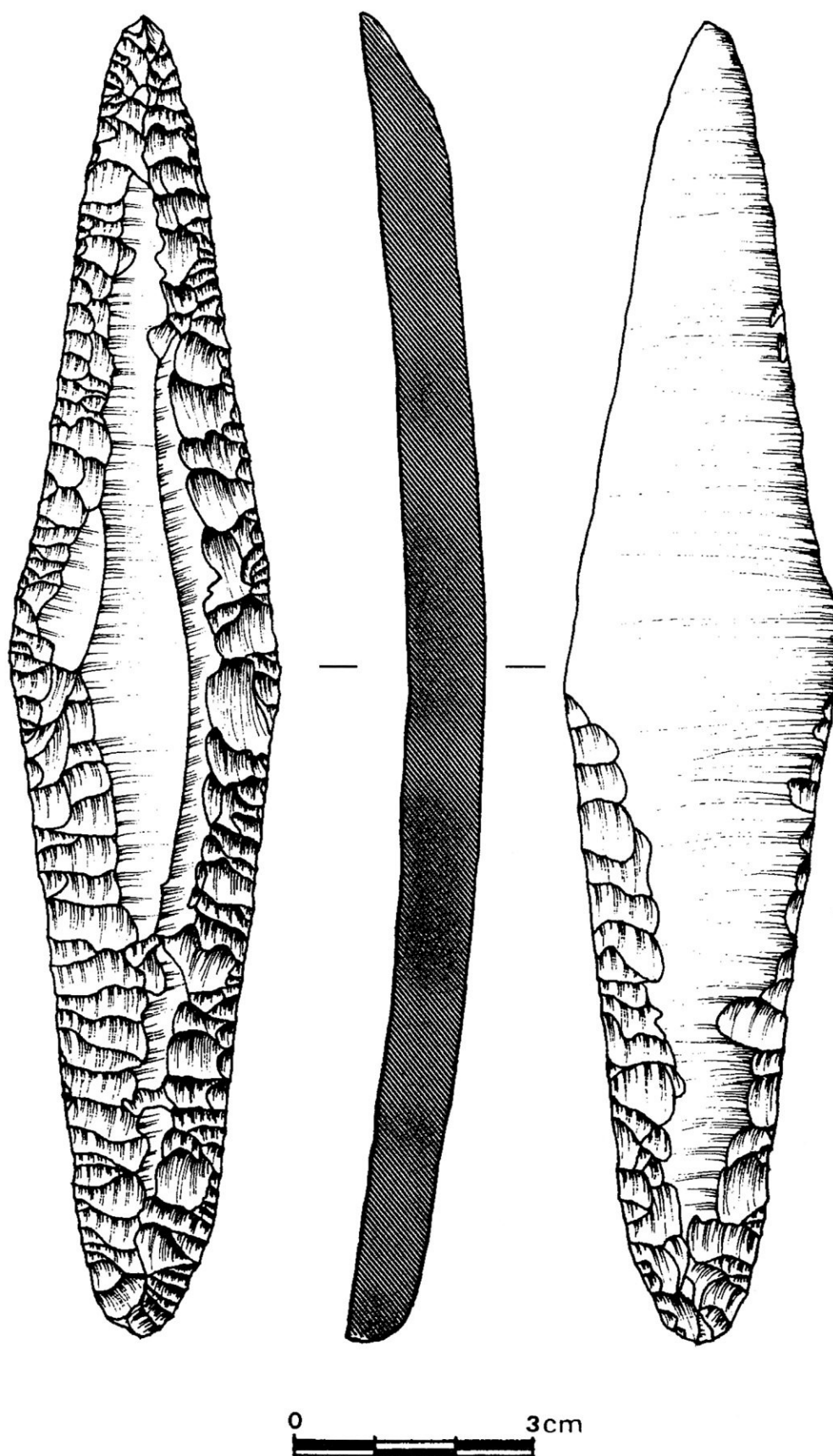


Fig. 12 La Betoulle n°2. Poignard en silex du Grand-Pressigny

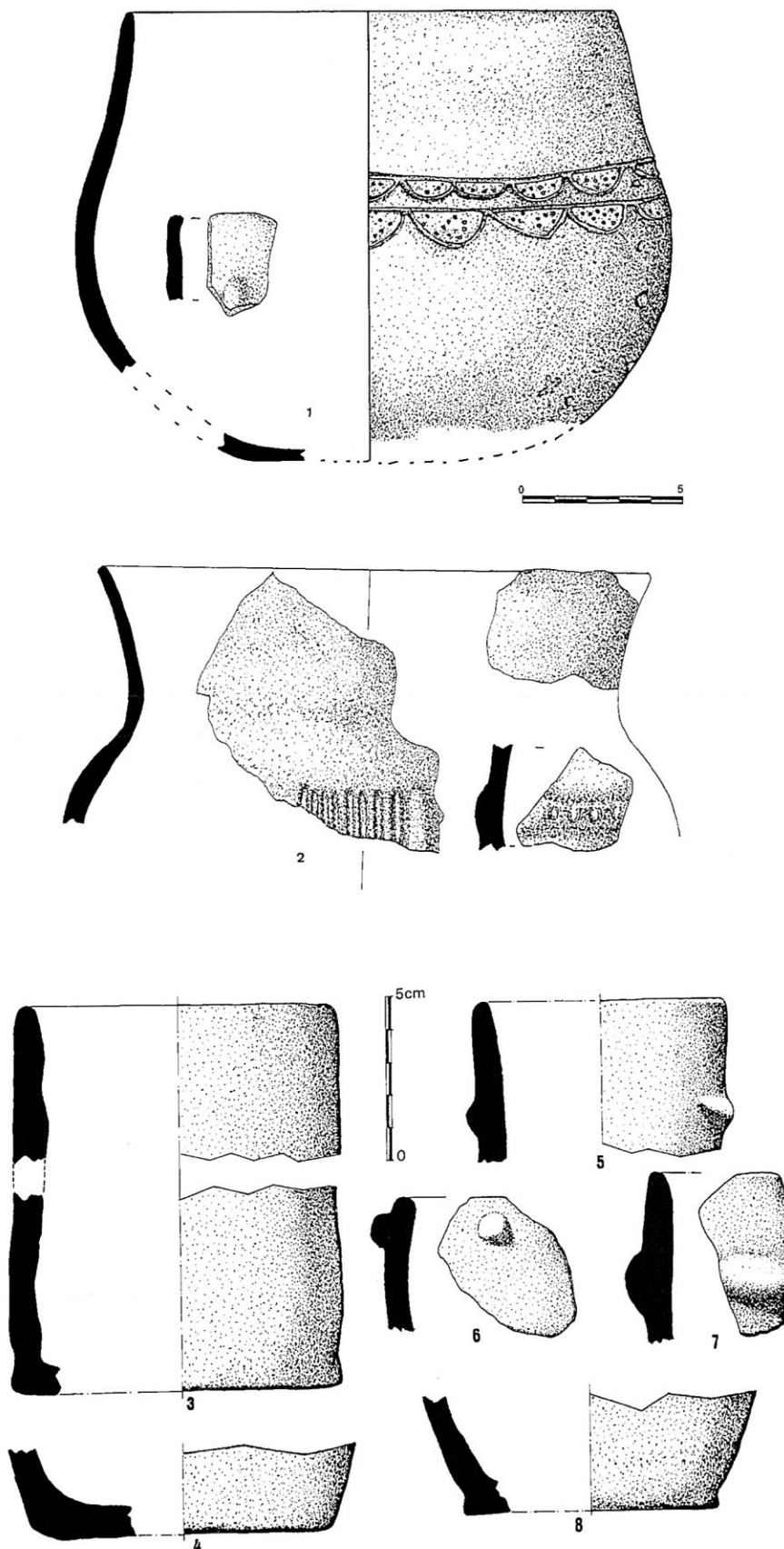


Fig. 13 La Betoulle n°2. Ecuille arténacienne et rebord à bossette 1. Tesson à décor digité et vase à épaulement du Bronze final 2. Céramique à languette horizontale du Bronze final 7. Les autres arténaciennes

Une écuelle arténacienne à rupture de pente, formée de tessons recollés trouvés dans la chambre et la fosse, présente deux séries de deux traits horizontaux sur lesquels s'accrochent des triangles curvilignes ou des portions de cercle à champ ponctués (fig. 13 n° 1). Un fragment d'écuelle, au décor identique, provenant des fouilles Bidaud, déposé au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, publié également par C. Burnez (1976, p. 298) peut se rapporter aux tessons que nous avons trouvés (fig. 3).

Du Bronze final I ont été récoltés en sommet et au-dessus de la fosse des tessons à décors digités (fig. 13) ou à languette horizontale (fig. 13 n° 7). Un vase à bords légèrement obliques et à épaulement montre sur la panse une série de cannelures verticales suivie d'un relief évoquant un décor en métope (fig. 13 n° 2). Il a été trouvé dans la fosse à proximité d'une perle en verre de couleur bleu turquoise décrite plus haut.

Les autres vestiges céramiques sont plutôt ubiquistes.

Datations isotopiques

Trois datations ont été tentées. L'une sur charbon de bois provenant du couloir : Ly 4702 – 3345 ± 200 BP Cal. 2138 à 1127 av. J.-C., l'autre de la chambre : Ly 4703 – 690 ± 50 BP Cal. 1258 à 1398 après J.-C., la troisième de la fosse n'a pu se faire en raison d'une insuffisante quantité de carbone.

LE DOLMEN DE LA LUE OU LA LEU

Il occupe la parcelle n° 371 de la section E1 (Inv. M.H. 4 octobre 1982). M. Bidaud en fait une description en 1874. La table est presque affaissée et brisée en deux. Vers l'ouest, se trouve la partie encore soulevée. Les "pierres-support" sont disposées en fer à cheval dont l'arc est vers l'Est. Imbert en 1908 précise qu'il existe deux supports dont l'un est encore debout. Un grattoir en silex blond a été trouvé dans ce dolmen. Franck Delage en 1930 en fait la même description assortie d'un dessin issu de l'Homme préhistorique (1907). Il publie également le dessin d'un outil lithique appartenant au Dolmen Club de Bellac. C'est vraisemblablement la même pièce donnée vers 1903 par François Labetoule aux collections du Musée de l'Evêché à Limoges (fig. 14).

Architecture

Avant nos travaux, le dolmen de "La Lue" se composait d'une table de couverture brisée en deux blocs, mesurant 5,50 x 3,50 m pour 0,45 m d'épaisseur moyenne, et de deux piliers. L'un d'eux,

fragmenté, ne mesure plus que 50 cm au-dessus du sol. L'entrée originelle n'a pu être située. On ne distingue plus aucune trace de tumulus (fig. 15).

La fouille

Celle-ci a montré que l'ensemble de la cella avait subi de nombreuses et importantes violations. Quelques blocs de dimensions importantes évoquent des vestiges de piliers débités par les carriers. Le remplissage, très aéré, a livré pêle-mêle des morceaux de bâche plastifiée, des débris de tuile, de verre et du mobilier archéologique.

Sur l'ensemble de la cella, les remaniements atteignaient le substratum. Deux zones de très faible superficie, situées contre le pilier nord et au centre du mégalithe, conservaient toutefois les vestiges d'une couche archéologique. Cet horizon brun-noir de 2 à 3 cm d'épaisseur contenait quelques charbons de bois et une pointe à pédoncule et ailerons. Quelques semences carbonisées récoltées dans ce niveau ont été confiées, pour examen, à Marie-Pierre Ruas (voir article dans ce volume).

Le mobilier

Le mobilier lithique comprend 4 armatures à pédoncule et ailerons, 1 armature à tranchant transversal, 1 fragment de lame, 3 éclats et 1 galet de quartzite (fig. 17 n° 1 à 5). Le fragment de poignard à dos poli déposé au Musée de l'Evêché à Limoges semble aménagé en "scie à coches allongée" ; ce type d'objet (fig. 16) est considéré comme caractéristique de l'Arténacien (Clottes 1974, Roussot-Larroque 1984).

Les céramiques sont représentées par près de deux cents tessons, en majorité de petite taille. Outre quelques décors digités évoquant le Bronze final (fig. 17 n° 9 à 11), on note la présence d'éléments arténaciens : deux vases à fond plat et un élément portant deux lignes horizontales, des impressions de poinçon à pointe aiguë (fig. 17 n° 8), un mame-lon perforé (fig. 17 n° 12).

LE DOLMEN DE LA BORDERIE

Il occupe la parcelle n° 52 de la section G1 au lieu-dit "Puy de la Garde" et a été classé Monument Historique le 5 juillet 1983. Dans sa publication de 1874, Bidaud rappelle qu'il l'a vu complètement debout dans son enfance. Lors de son intervention sur ce monument, la dalle de couverture repoussée par un arbre s'était inclinée vers le sol en renversant une murette en pierres sèches éboulée sur des "blocs épars" servant de points d'appui. Cinq supports étaient encore debout disposés en fer à cheval (fig. 18). D'après l'auteur, le

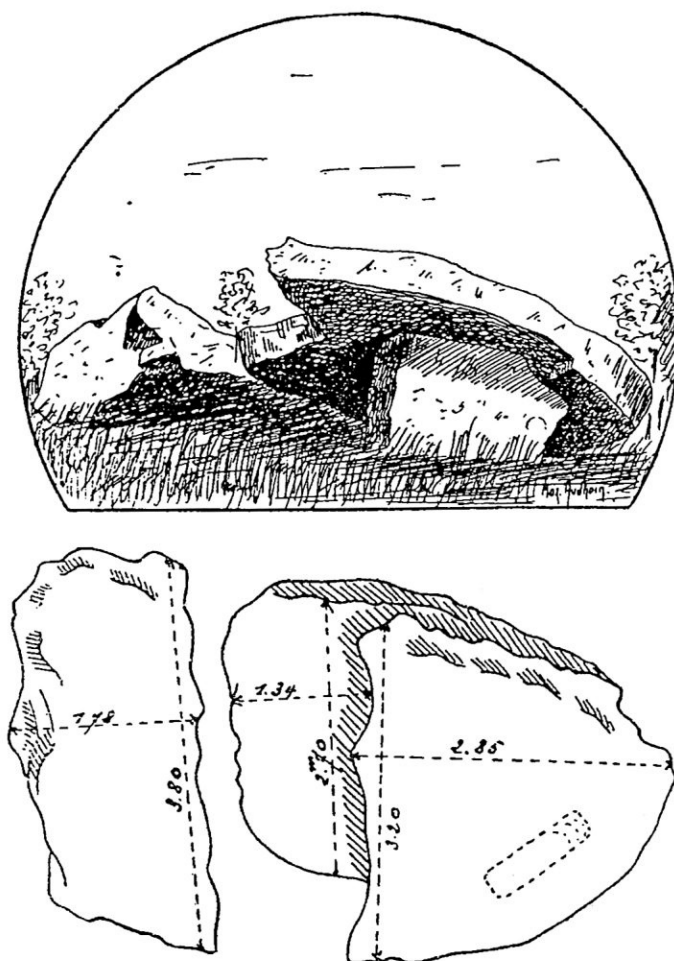


FIG. 5. — Berneuil : Dolmen de La Lue, vue et plan
(d'après *L'Homme Préhistorique*, 1907).

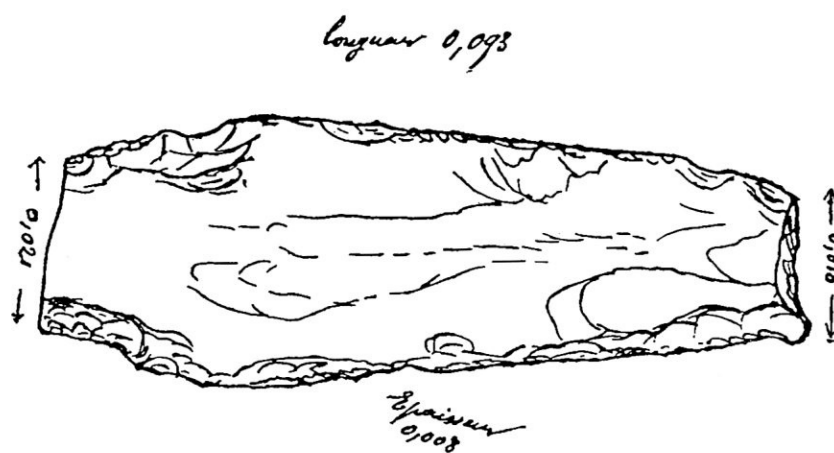


FIG. 6. — Lame de silex du dolmen de La Lue.

Fig. 14 Dolmen de La Lue d'après Delage 1930

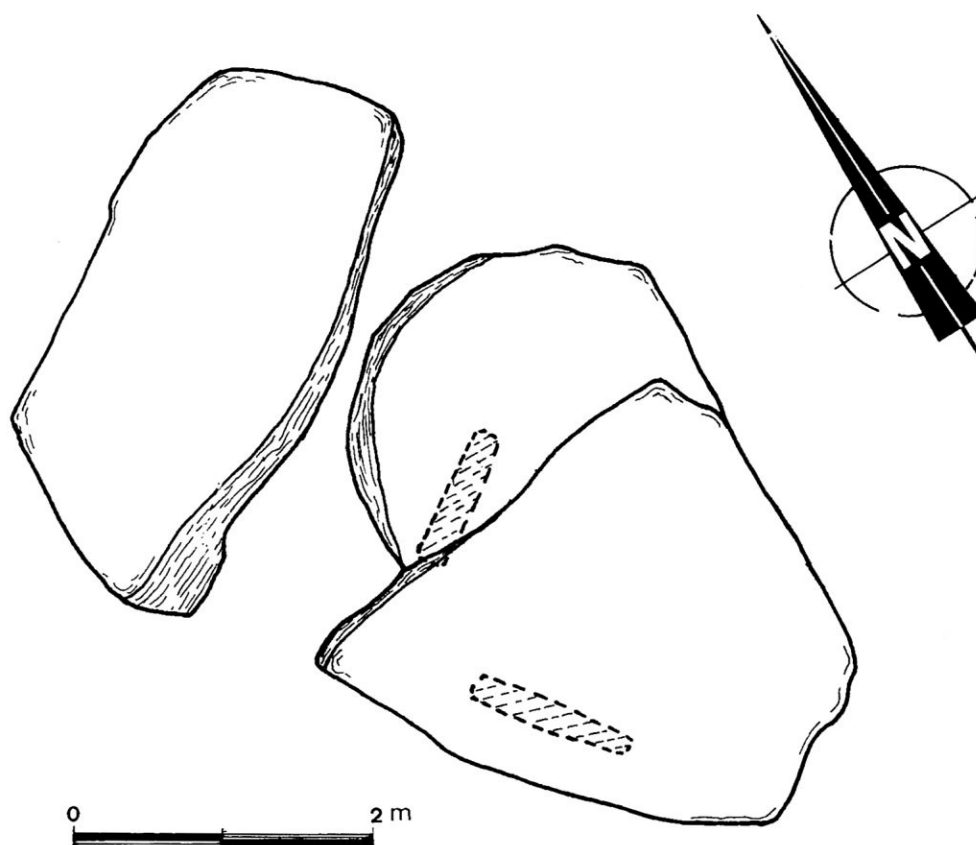


Fig. 15 Dolmen de la Lue. Plan lors de la fouille

nombre des couches rencontrées et leur aspect sont les mêmes que ceux du dolmen de la Betoulle 2.

Une " pointe de lance " en silex de 12 cm, deux éclats en silex, des morceaux de charbon de

bois et " des débris de terre cuite " y ont été trouvés ainsi que deux tessons portant des motifs de triangles hachurés et de damiers quadrillés, incisés après cuisson. Il est difficile d'attribuer l'un des tessons (fig. 22 n° 12) à une forme précise de récipient, l'autre tesson (fig. 22 n° 13) appartient à un rebord d'assiette. Ils furent reconnus par C. Burnez (1976, p. 97 et fig. 21) au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Il les attribue au chasséen. Dans le même musée, nous avons reconnu une extrémité de poignard appartenant à la collection Bidaud. Ce poignard pourrait correspondre à celui de la fig. 3.

Architecture

La table de couverture, affaissée à la suite de la croissance d'un orme à l'intérieur de la cella, est l'une des plus imposantes du Limousin (environ 35 tonnes), presque ronde, elle mesure : grand axe : 4,32 m ; petit axe : 4,20 m ; son épaisseur varie de 0,32 m à 1,10 m. La chambre funéraire est circonscrite incomplètement par cinq piliers dont la hauteur totale varie de 2,03 m à 2,30 m, la largeur de 1,34 à 1,87 m, l'épaisseur de 0,54 à 0,72 m. L'orthostate n° 1 incliné de 30° vers l'intérieur fut redressé pour poursuivre les fouilles sans danger. Nos recherches devaient curieusement révè-

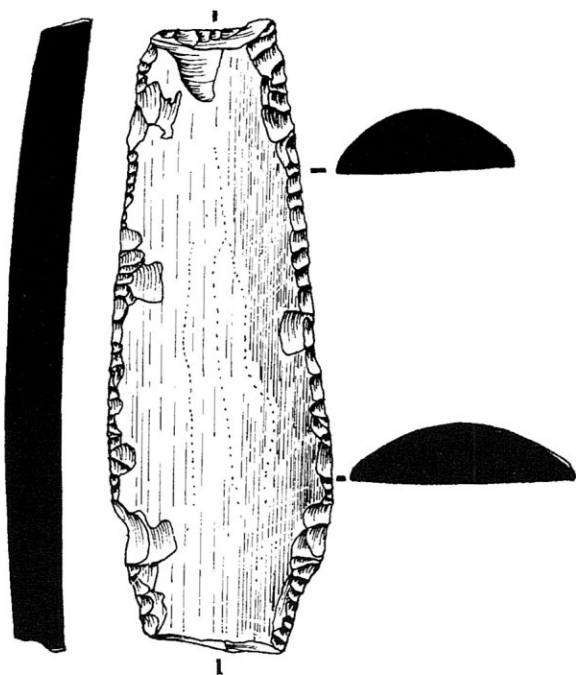


Fig. 16 La Lue. Poignard en silex à dos poli

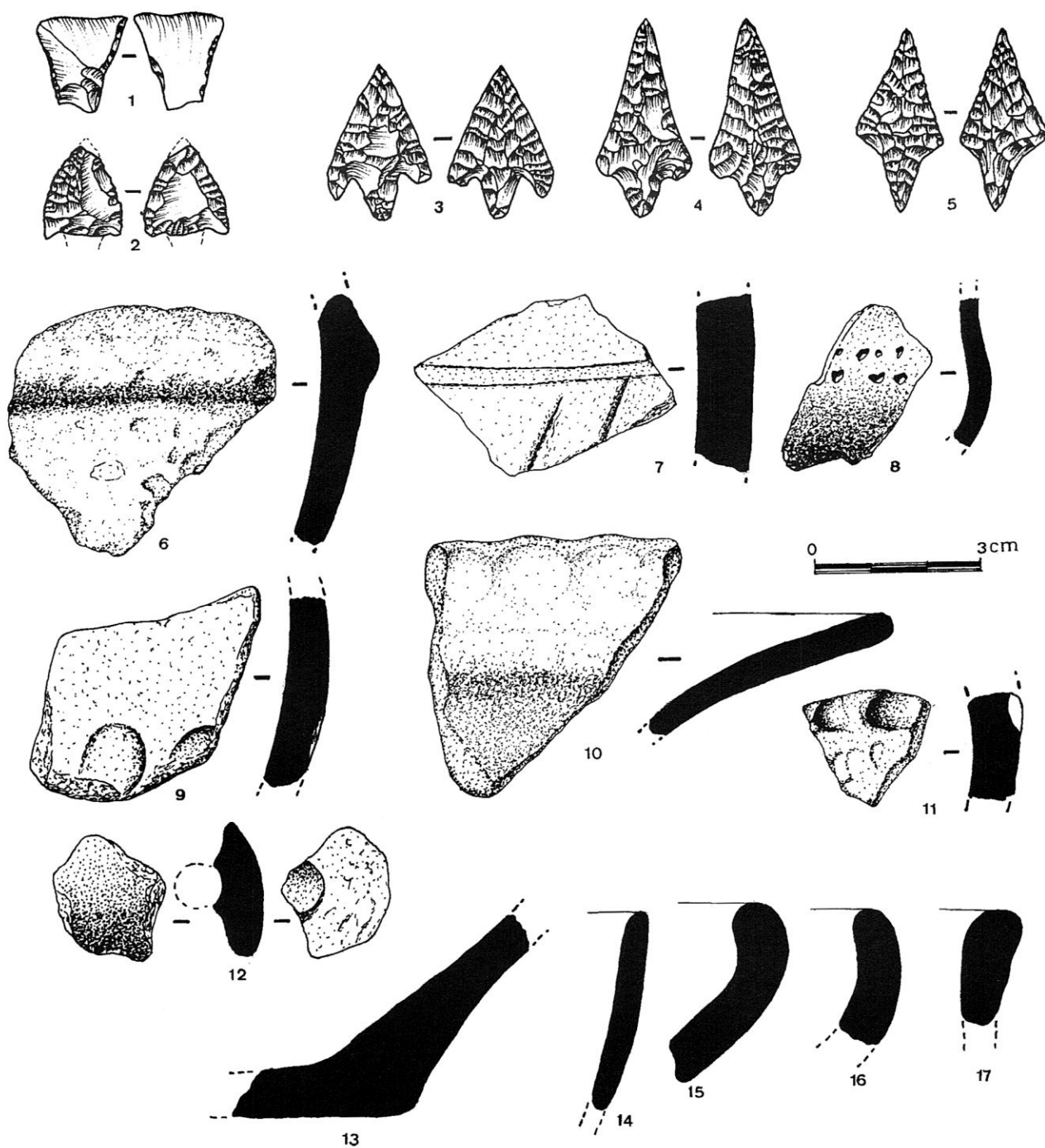
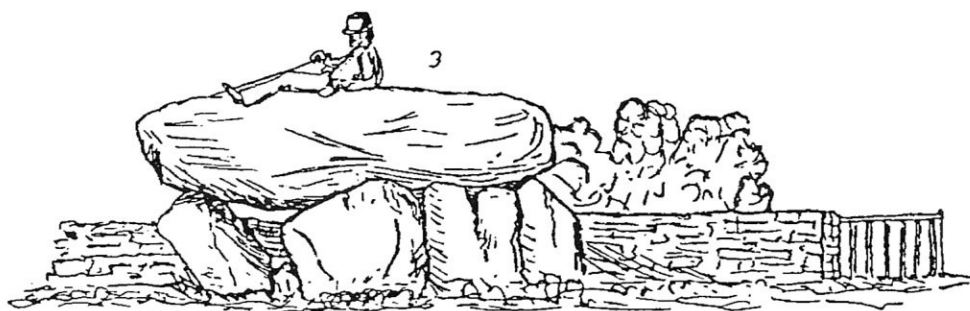


Fig. 17 La Lue. Mobilier lithique et céramique notamment du Bronze final



C. S. Jégou C. H. Allou - 1857.

FIG. 7. — Berneuil : dolmen de La Borderie (d'après Allou).

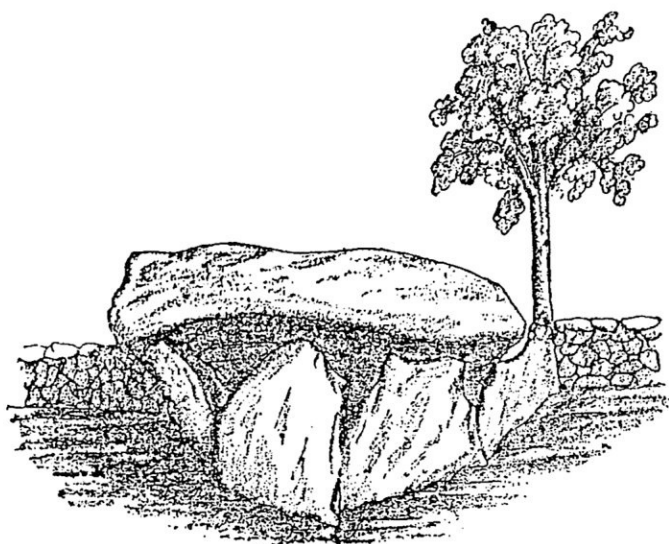


Fig. 63. — Dolmen de La Borderie.

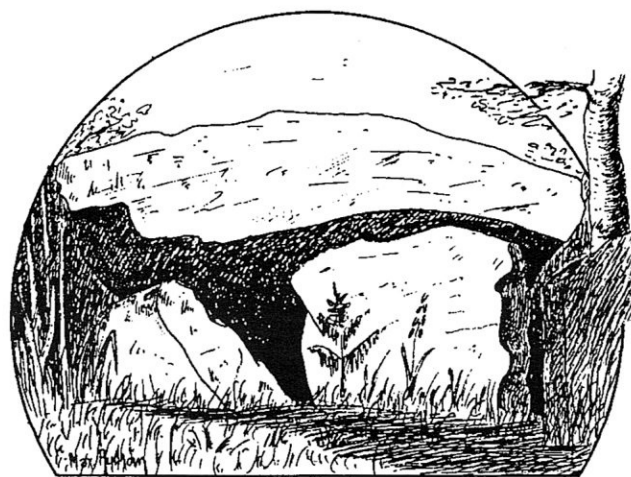


Fig. 18 Dolmen de la Borderie. En haut d'après Allou 1837, au milieu Bidaud 1874, en bas Delage 1930

ler, comme pour le dolmen de La Betoulle, un pilier tronqué et une entrée dirigée vers le sud-ouest ; par contre, aucune trace de couloir n'a été observée. Il faut préciser que la construction d'un mur d'ancien parcellaire, recoupant la chambre à cet endroit, était susceptible de faire disparaître tout vestige hors sol. A l'extérieur du monument, après enlèvement des dépôts récents, aucune trace de tumulus n'a été reconnue (fig. 19).

La Fouille

Après avoir fait déposer la table, nous avons entrepris le dégagement d'une couche superficielle, meuble, contenant de nombreux vestiges récents (verre, poteries et tuiles gallo-romaines, céramiques médiévales (fig. 20) et quelques objets néolithiques. Ces dépôts récents et remaniés atteignent par endroits 55 cm d'épaisseur. Les parements du mur d'époque historique ont été dégagés puis démontés pour poursuivre les recherches.

La deuxième phase des travaux devait faire apparaître d'importants remaniements : fouilles anciennes et terriers de divers animaux, notamment une galerie de blaireau de direction NO-SE recoupée par une ancienne fouille au centre de la cella. Cette dernière excavation était remplie de gros blocs, vestiges probables d'un " dallage-pavage " de condamnation, entassés pêle-mêle par nos prédécesseurs. Dans les zones moins perturbées, un niveau archéologique de faible épaisseur fut observé : cette couche jaune-clair se distingue du substratum arénisé par la présence de particules charbonneuses de taille millimétrique. Quelques objets néolithiques ont été extraits de ce niveau. L'exploration de la galerie de blaireau a permis la récolte d'objets de tous âges dont une tegula à la base du pilier n° 2.

Les structures mises au jour se composent :

- de pierres de calage, le long de la face interne des piliers, certaines ont subi un déplacement de 20 à 25 cm lors de l'affaissement du support n° 1, d'autres manquent à l'aplomb du n° 2 dont les fondations ont été atteintes par une galerie de blaireau.

- d'une fosse emplie de pierres dans la zone sud et en limite de la cella, elle correspond à une tranchée de fondation, large de 0,75 m à 1,00 m et profonde de 40 à 50 cm. On y a découvert la base d'un pilier tronqué ainsi que deux tessons.

- d'une couche de blocs et de blocaille, au sud-ouest de la cella, interprétée comme le reliquat d'un " dallage-pavage ", préservé à l'entrée de la cella par la construction du muret d'époque historique. Trois tessons, trois éclats et une flèche à pédoncule et ailerons ont été recueillis sous ces pierres.

Le mobilier

Outillage lithique

Le carquois comprend dix armatures à pédoncule et ailerons dont six sont micro-denticulées (fig. 21 n° 2 à 5, 7, 9, 10) et une foliacée à amorce d'ailerons (fig. 21 n° 5). Quatre armatures à tranchant transversal complètent la panoplie. Les provenances des matières premières sont les mêmes que celle de la Betoulle. Un grattoir sur lame, traité à la percussion, a vraisemblablement été brûlé (fig. 21 n° 15). Un éclat à retouches inverses couvrantes obtenues à la pression est en silex calcédonieux (fig. 21 n° 17).

Un grand éclat plat retouché par percussion en racloir double dont la matière première provient du Grand-Pressigny (fig. 21 n° 20).

Une extrémité de poignard à dos poli en silex du Grand-Pressigny dont la section est en barrette de chocolat (fig. 21 n° 16).

Une hache votive en fibrolite dont la provenance peut être du Haut Allier ou du Massif Armoricain (fig. 21 n° 19).

Dans le matériel lithique, nous avons trouvé 2 fragments de lamelles, 1 fragment de lame, 15 éclats de silex, 5 éclats retouchés, 1 éclat de cristal de roche, 27 éclats de quartz, 4 fragments de galets de quartz, 1 galet en roche tenace.

La céramique

Pâte, dégraissants et couleurs ressemblent fortement à celles des céramiques du dolmen de la Betoulle. Nous avons un fonds ubiquiste qui couvre une large période allant du Néolithique final au Bronze moyen. Des oreilles de préhension (fig. 22 n° 5 et 6), des fragments de vase à fond plat (fig. 22 n° 8), des fragments de rebords et un tesson à décors de ponctuation (fig. 22 n° 10) évoquent la culture arténacienne. Un autre tesson à décors en " dents de loup " rappelle ceux du Bronze final (fig. 22 n° 9). Il convient de signaler (fig. 22 n° 2 et 3) deux tessons à surface noire lustrée portant un décor de gravures fines (de type microsillon) obtenues après cuisson sur pâte bien cuite ainsi qu'un autre (fig. 22 n° 4) à décors sur pâte sèche. Selon Julia Roussot-Larroque, ils appartiendraient au Bronze moyen. Des tessons semblables appartiennent au fonds lotois et périgourdin et ont été trouvés à la grotte Vaufray (Roussot-Larroque 1993). Quant aux deux tessons (fig. 22 n° 12 et 13) à motifs de triangles hachurés et de damiers quadrillés incisés après cuisson, attribués au Chasséen par C. Burnez, ils seraient arténaciens pour Mme Julia Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1993).

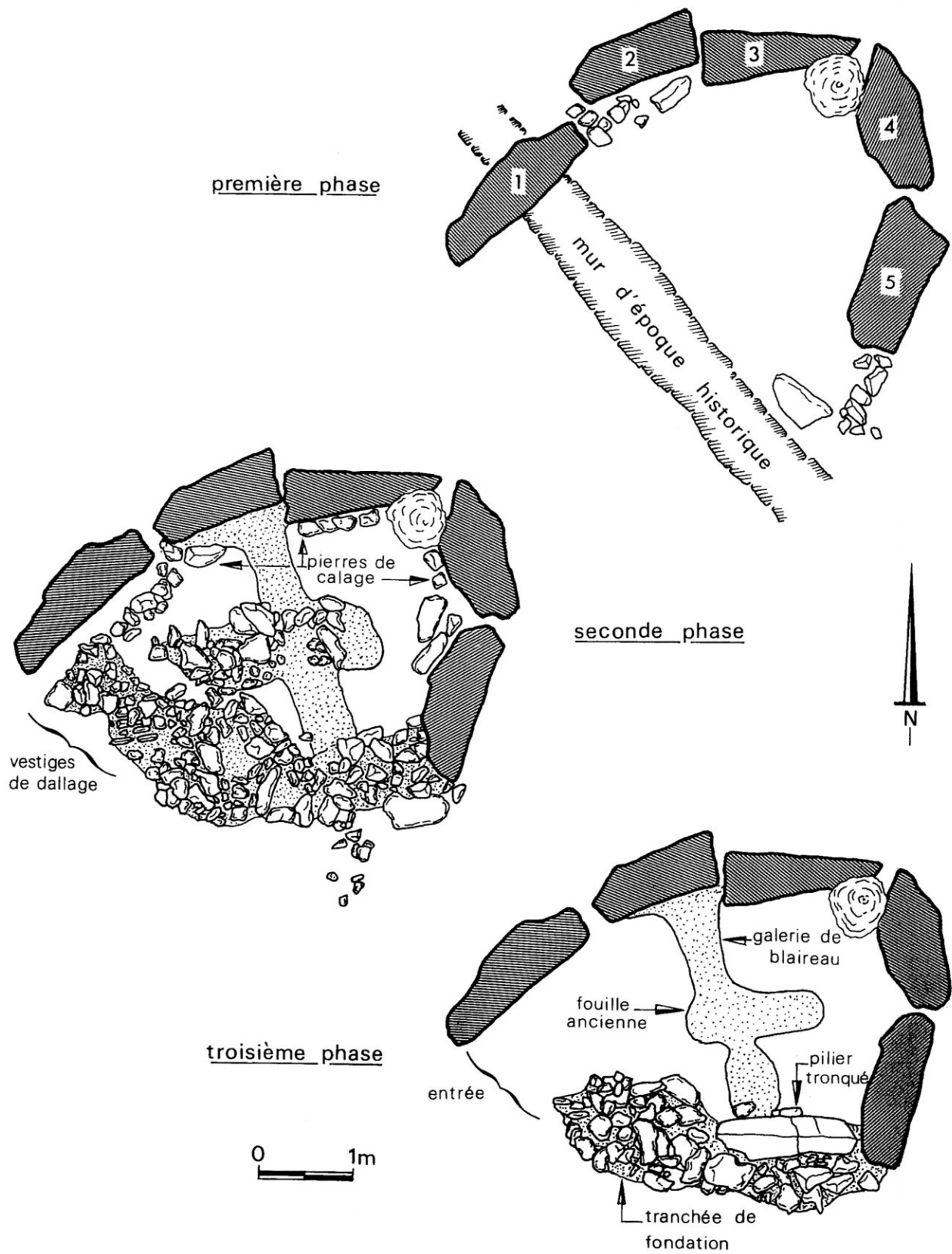


Fig. 19 La Borderie. Plan du dolmen après enlèvement de la table. Les trois phases de décapage

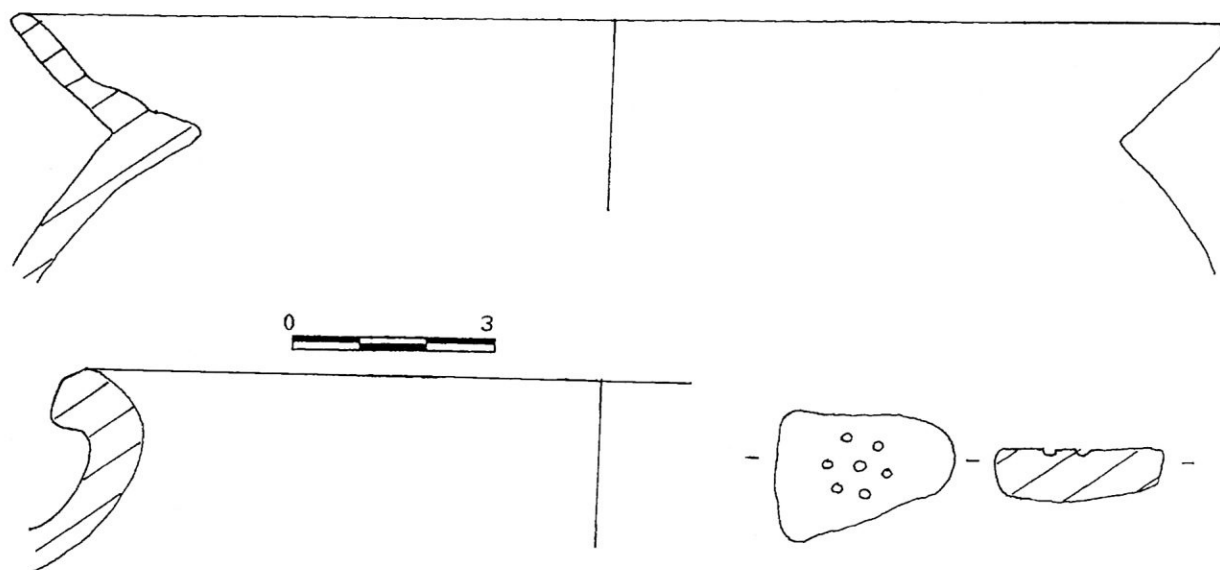


Fig. 20 La Borderie. Céramique médiévale. Au-dessus oule du XIV^e-XV^e

La parure

Elle n'est représentée que par une seule perle en lignite (fig. 22 n° 18).

Ossements

L'acidité des sols n'a permis la conservation que d'un fragment crânien (< 2,5 cm) et de trois fragments de diaphyse brûlés (fig. 23).

Datations isotopiques

Une date a été obtenue sur charbons de bois récoltés dans les fondations du monument, sous le pilier tronqué. Elle devrait en conséquence se rapporter à la construction du mégalithe : Ly 4701 : 4600 ± 140 BP CAL / 3656 à 2913 av. J.-C. (2 sigma), ce qui indiquerait le Néolithique récent.

CONCLUSION

L'étude de ces trois monuments a permis leur restauration dans des conditions acceptables. Elle fut frustrante car elle n'a pas répondu à nos attentes bien que certaines précisions, encore trop fugaces, enrichissent l'étude des dolmens du Limousin.

C. Burnez (1976, p. 46) suggérait que ces mégalithes pouvaient être augoumoisins. La chambre quadrangulaire (1,40 m de large pour 2,40 m de long) du dolmen de la Betoulle est surmontée d'une dalle unique. La plupart des piliers sont fichés obliquement vers l'intérieur de la cella. Celle-ci possède un couloir axial décentré assez court, non couvert, traversant un tumulus de blocs inorganisés. L'entrée est orientée à l'ouest. Le chevet est flanqué de deux piliers et une murette parementée obture un espace entre deux piliers. Sa construction remonterait-elle au Néolithique moyen ?

Aucun vestige mobilier n'est suffisamment probant pour l'affirmer. Les vestiges architecturaux de celui de la Lue sont trop fugaces pour se faire une idée pertinente : une seule table, un embryon de chevet et au moins un orthostate par paroi. Une influence languedocienne serait-elle envisageable ? Enfin pour la Borderie, la chambre serait "pyriforme" (Joussaume, 2001). La dalle de couverture est l'une des plus imposantes du Limousin ; sur les cinq piliers retrouvés, l'un est incliné vers l'intérieur, l'autre vers l'extérieur. L'entrée est décentrée au sud-ouest. Sa construction remonte au Néolithique moyen bien que les spécialistes n'attribuent pas la même position chronologique à certains vestiges céramiques.

Toutes ces chambres ont été remaniées de l'Antiquité à l'époque moderne : Bronze moyen, Bronze final, Tène, Moyen-Age... L'utilisation principale de ces monuments s'est faite au Néolithique récent-final avec la prééminence de la culture d'Artenac. Les sources de matières premières utilisées couvrent un large espace : ouest et sud du Bassin parisien, Charente. Les influences quercy-noises se font sentir dans la composition du ou de plusieurs carquois néolithiques.

La provenance des éléments architecturaux est en cours d'étude sur l'ensemble des mégalithes des monts de Blond, celle des matières premières sera enrichie par l'étude du site de l'abri des Fées à Cieux.

Enfin, l'étude palynologique d'un échantillon prélevé dans la fosse de fondation du pilier n° 5 de la Borderie indique une piste de recherche. S'agit-il d'une pollution ou non ? Le fort taux de spores de fougères peut être envisagé par le dépôt volontaire de fougères dans la fosse de fondation

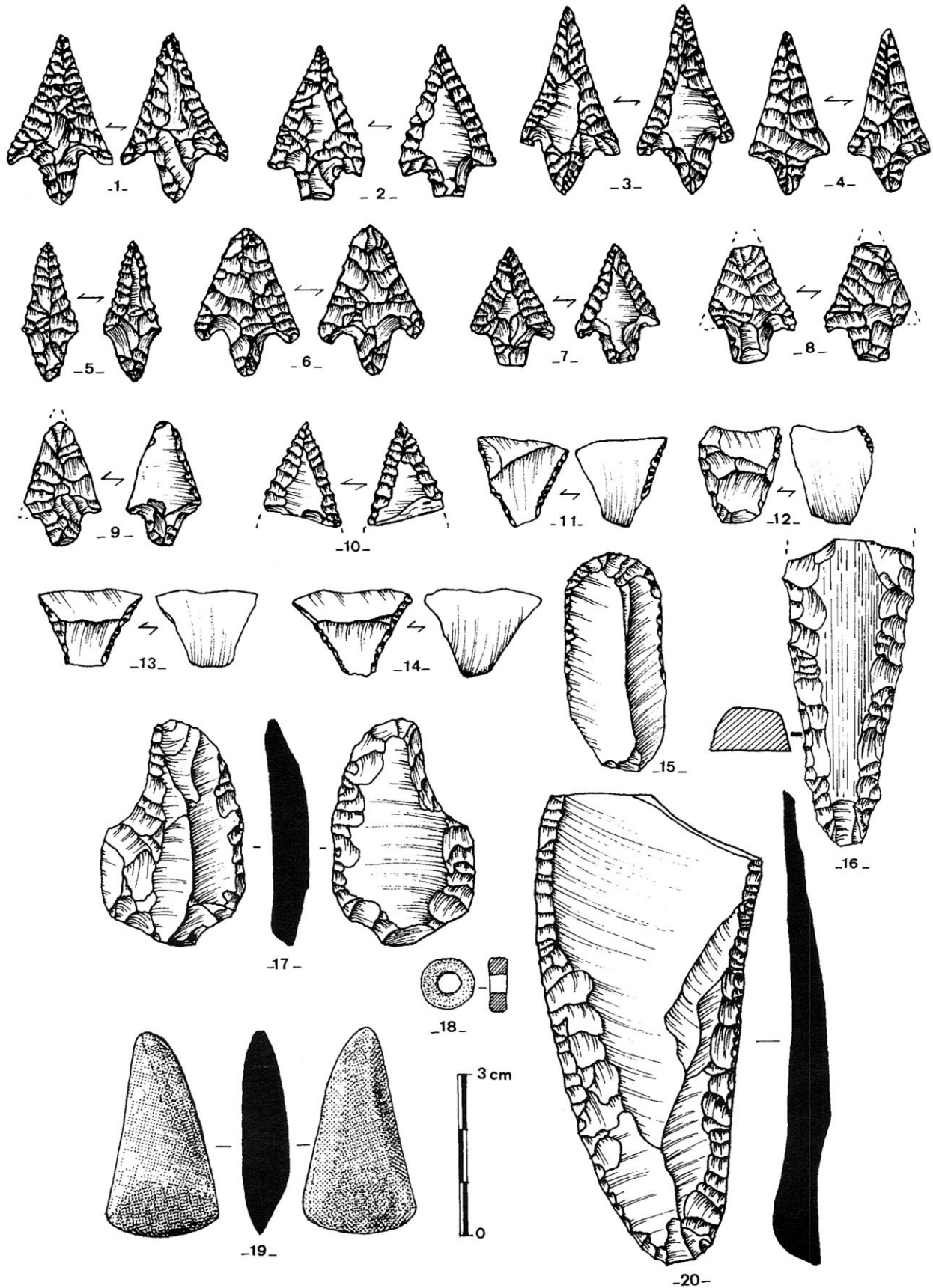


Fig. 21 La Borderie. Outillage lithique et perle en lignite 18

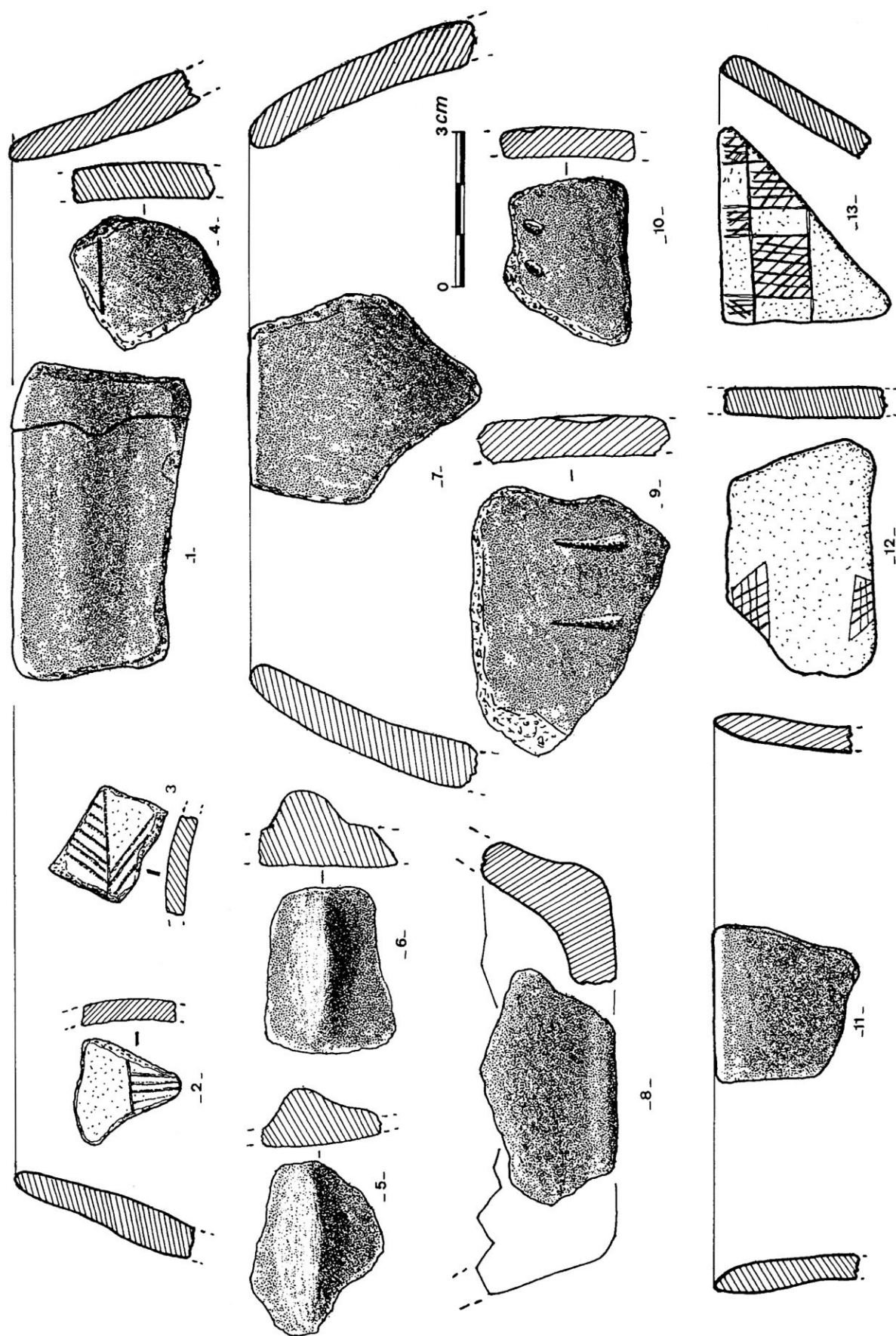
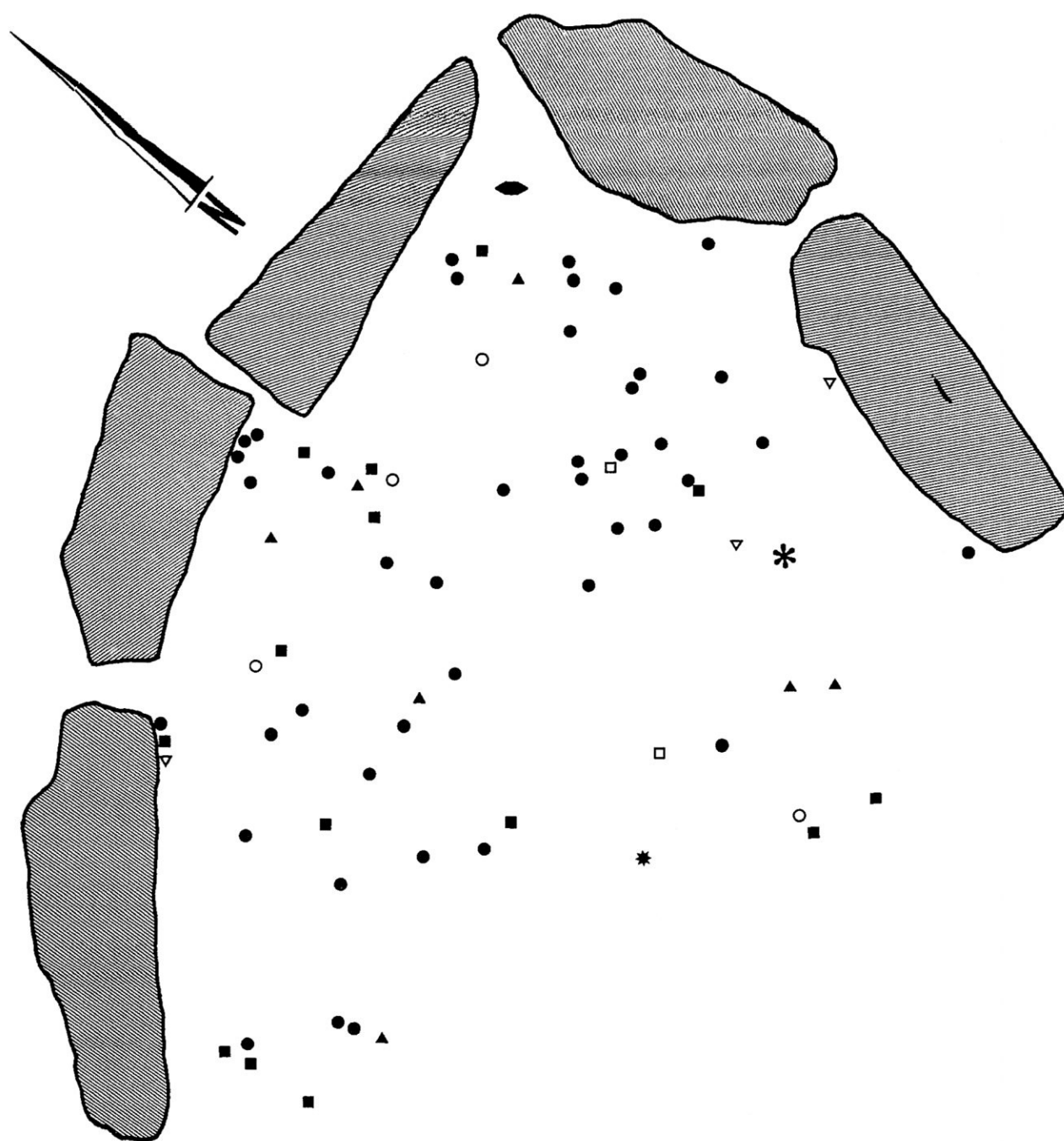


Fig. 22 La Borderie. Céramiques



LEGENDE

- | | |
|----------------------------------|------------------------|
| * hache polie | ■ éclat, lame, lamelle |
| ▲ flèche à pédoncule et ailerons | □ os |
| ▽ // à tranchant transversal | * perle lignite |
| ● tesson | ◄ poignard |
| ○ galet quartz | |

Fig. 23 La Borderie. Répartition du matériel

pour l'assécher comme le pratiquaient en Limousin certains fossoyeurs, ou alors pour tapisser les bords de la fosse et aider au glissement de la dalle, technique utilisée par des maçons de la Creuse.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les propriétaires des terrains pour leur accueil : M. et Mme de Montvallier (La Betoulle), M. Albert (La Borderie), M. et Mme Navelet (La Lue) ainsi que les personnes qui ont participé à ces recherches : Nathalie Caillet, Alexis et Vincent Defaye, Jean-François Durieux, Jean-Philippe Eybert, Jean-Claude Grany, Vincent Hommet, Frédéric Milor, Yves Pautrat, ainsi que Anne Catherine Welté qui nous a permis l'accès à la collection Bidaud au Museum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Nos remerciements vont également à Mme Julia Roussot-Larroque, MM. Pierre-Yves Demars et Jacques Pelegrin qui ont bien voulu revoir le matériel.

Cet article veut être un hommage à Denis Tardiveau (1950-1995). Technicien du Bâtiment, il rentre à la Sous-Direction de l'Archéologie en 1978 comme Technicien de recherche et est rattaché à la Direction des Antiquités Préhistoriques du Limousin.

Il a su mettre ses compétences au service de l'Etat et a su acquérir une formation scientifique sanctionnée par un diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en 1983.

De 1982 à 1990, à l'initiative de ce qui s'appelait encore la Direction des Antiquités Préhistoriques du Limousin, un programme de protection, fouilles et restauration de mégalithes, a été mis en place. Celui-ci a été soutenu financièrement par le Ministère de la Culture (Sous-Direction de l'Archéologie) et par les Conseils généraux de la Haute-Vienne et de la Creuse.

Les trois dolmens étudiés dans cette note faisaient partie de cette programmation.

Dominique Vuailat
Service Régional de l'Archéologie
6, rue Haute de la Comédie
87036 LIMOGES cedex

BIBLIOGRAPHIE

ALLOU C.N., 1821 - *Description des monuments des différents âges observés dans le département de la Haute-Vienne avec un précis des annales de ce pays*, Limoges, Chapoulaud éd.

BARGE H., 1982 - *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Age des métaux en Languedoc*. Editions du CNRS, 396 p., 134 fig., 6 pl.

BIDAUD M., 1874 - Fouille de dolmens dans la Haute-Vienne. *Matériaux pour l'Histoire Primitive de l'Homme*, 1874, p. 193-202.

BURNEZ C., 1976 - *Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, t. 12, 374 p., 96 fig., 3 pl.

CALCAT P., 1908 et 1910 - *Bulletin de la Société archéologique de Bellac*, "Dolmen Club", Bellac.

CLOTES J., 1974 - La grotte du Four à Caylus (Tarn-et-Garonne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 71, p. 383-400.

CLOTES J., 1976 - Le mégalithisme en Quercy. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 73, CRSM n° 5, p. 132.

DELAGE F., 1930 - Monuments préhistoriques, deuxième partie, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, t. LXXIII, p. 312-335.

GOMEZ J. et LAPORTE L., 1990 - Les niveaux funéraires arteniens de la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente), *Gallia Préhistoire*, t. 32, p. 179-235.

GRATUZE B., 1999, *Etude de la perle protohistorique en verre du site de la Betoulle*, C.N.R.S., rapport.

GUILAINE J., GRATUZE B. et BARRANDON J. N., 1991 - Les perles de verre du Chalcolithique et de l'Age du Bronze - Analyses d'exemplaires trouvés en France in Chevillot C. et Coffyn A., *L'Age du Bronze atlantique*, Actes du 1^{er} colloque du parc archéologique de Beynac, Ed. de l'Association des musées du Sarladais, Beynac et Cazenac, p. 255-266.

IMBERT M., 1908 - Les dolmens de la Haute-Vienne, *L'homme préhistorique*, Paris, Schleider coll.

JOUSSAUME R., 2001 - Mégalithisme dans le nord du Limousin, *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n° 9, p. 155-162.

LAPORTE L., 1986 - Etude de quelques sites arteniens situés sur l'axe de la Charente. Mémoire de Maîtrise, Paris I.

Le Nouvelliste de Bellac, 29 mars 1903 - Mentionne que la table de la Borderie était déjà affaissée en 1850.

ROUSSOT-LARROQUE J., 1984 - Arteni aujour-d'hui : pour une nouvelle approche de l'énéolithisation de la France. *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 23, vol. 2, p. 135-196.

ROUSSOT-LARROQUE J., 1993 - L'Age du Bronze dans la grotte Vaufray (Cenac-et-Saint-Julien, Dordogne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 90 n° 6, p. 446-467.